

REFERENCE : D247168

SELARL ACTIAJURIS

Dominique LE GALL & Christophe GUEGANTON & Hervé DEUFF & Marc RIOU

Huissiers de Justice Associés

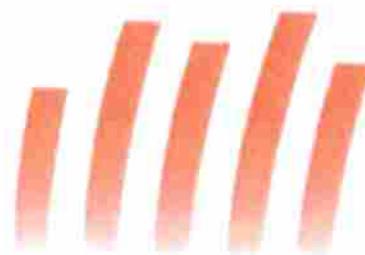
5, Rue Colbert - C.S. 61918

29219 BREST CEDEX 1

E. Mail : contact@actiajuris.fr

Fax : 02.98.46.06.82

Tél : 02.98.46.26.57



ACTIAJURIS

PROCES VERBAL DE CONSTAT

5 Rue Colbert
CS 61918
29219 BREST CEDEX 1
Tél. 02.98.46.26.57 - Fax. 02.98.46.06.82
Cm: n°15589 29718 01262793844 40



**LE MERCREDI VINGT DEUX MAI
DEUX MILLE DIX NEUF
à 09h30**

A LA REQUETE DE :

SA BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST, immatriculée au RCS de RENNES n° 857500227, dont le siège social est 15 Boulevard de la Boutière - CS 26858, SIAINT GREGOIRE (35768), FRANCE, agissant pour les poursuites et diligences de son représentant légal en exercice

MAYANT EXPOSE :

Lequel m'ayant préalablement exposé que poursuivant la saisie immobilière d'un bien immobilier appartenant à :

Propriété de :

Agissant en vertu :

D'un commandement valant saisie immobilière signifié en date du 20/02/2019

Et des articles R322-1 à 322-3 du Code de Procédure Civile d'exécution.

Et en l'absence de paiement intégral des sommes dues dans le délai de 8 jours imparti à

Propriété de :

Qu'il convient de procéder à la description du bien immobilier sis :

7 rue du Poher
29860 PLABENNEC

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

J'ai Marc RIOU, Huissier de Justice Associé au sein de la SELARL ACTIAJURIS titulaire d'un office d'huissier de justice près du Tribunal de Grande Instance de BREST à la résidence de BREST (Finistère),

JE ME SUIS RENDU CE JOUR

7 rue du Poher
29860 PLABENNEC

OU ETANT J'AI PROCÉDÉ AUX CONSTATATIONS SUIVANTES :

occupant le local, et conformément aux articles L142-1, L322-2 et R322-1 du Code des Procédures Civiles d'Exécution, deux personnes témoins majeurs et d'un diagnostiqueur qui ne sont ni à mon service ni au service du créancier.

En présence de :

- FINISTERE EXPERT IMMOBILIER, agissant poursuite et diligence de son représentant légal en exercice, 14 rue Joseph LE VELLY - 29290

Propriétaire, 7 rue du Poher - 29860,
Propriétaire

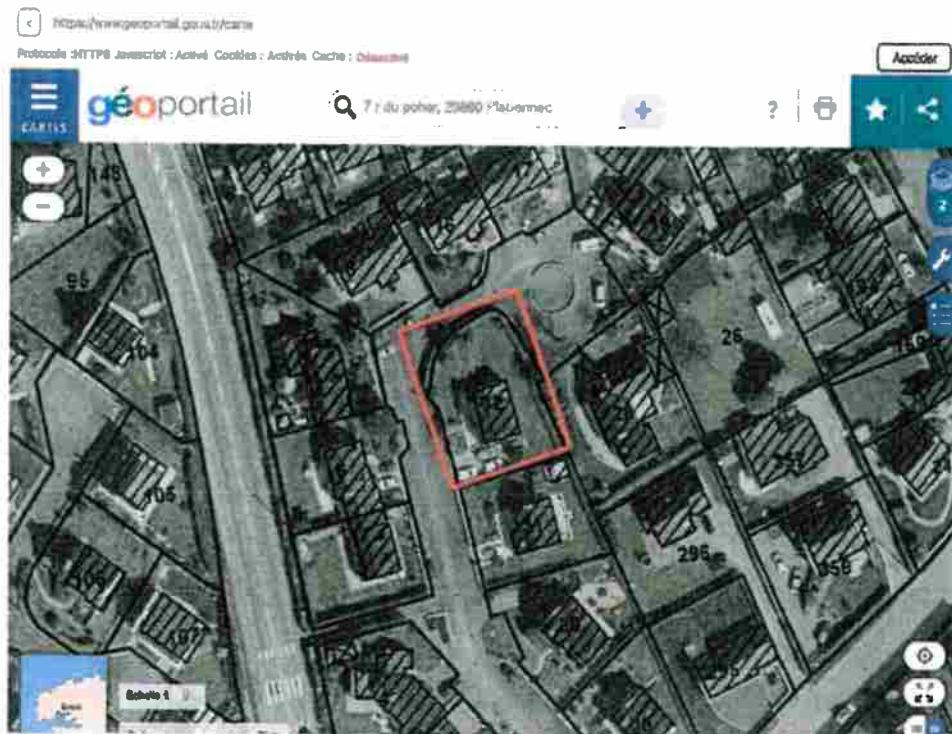
Poher - 29860, Propriétaire

CONDITIONS D'OCCUPATION DU LOGEMENT

Le logement est occupé par les propriétaires au titre de leur résidence principale.

LOCALISATION DU BIEN

En la commune de PLABENNEC, 7 rue du Poher, une maison d'habitation construite sur un sous-sol. Le tout cadastré section AE n°32 pour 5 a 71 formant le Lot n°4 du lotissement dénommé « Hameau de MENEZ Glas ».



1. Image fournie à titre d'illustration (Source geoportail.gouv.fr)

PHOTOS DE LA RUE



1.

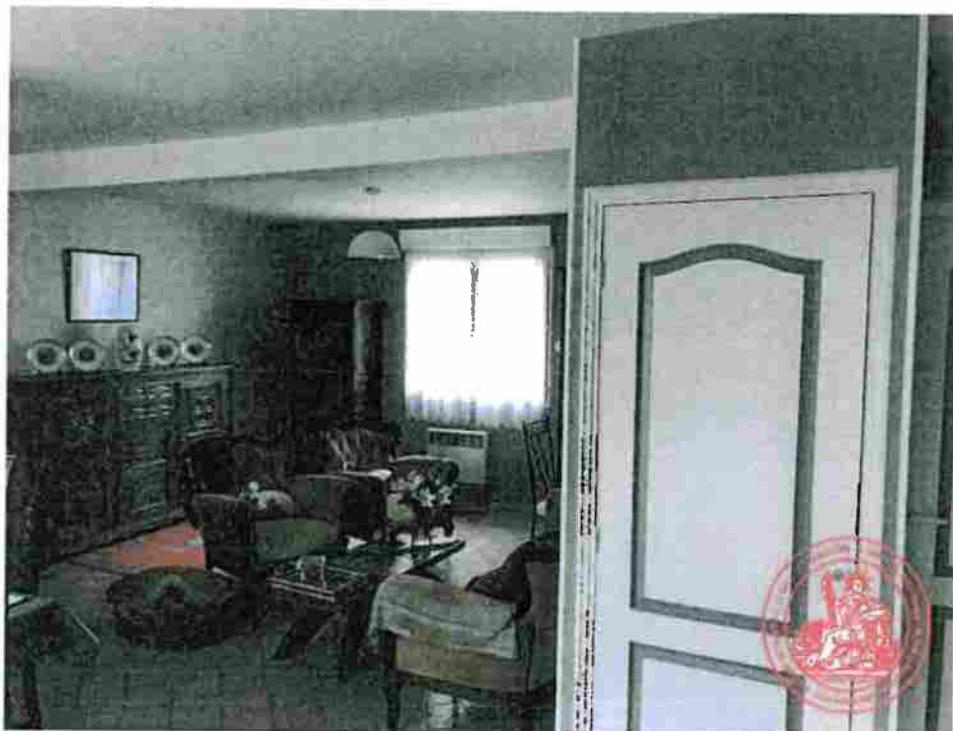
RÉFÉRENCE DE L'ACTE

De la copie exécutoire d'un acte dressé par Maître GERNIGON, Notaire à PLABENNEC, en date du 08 octobre 2008, contenant prêt d'un montant de 75000 euros au profit de :

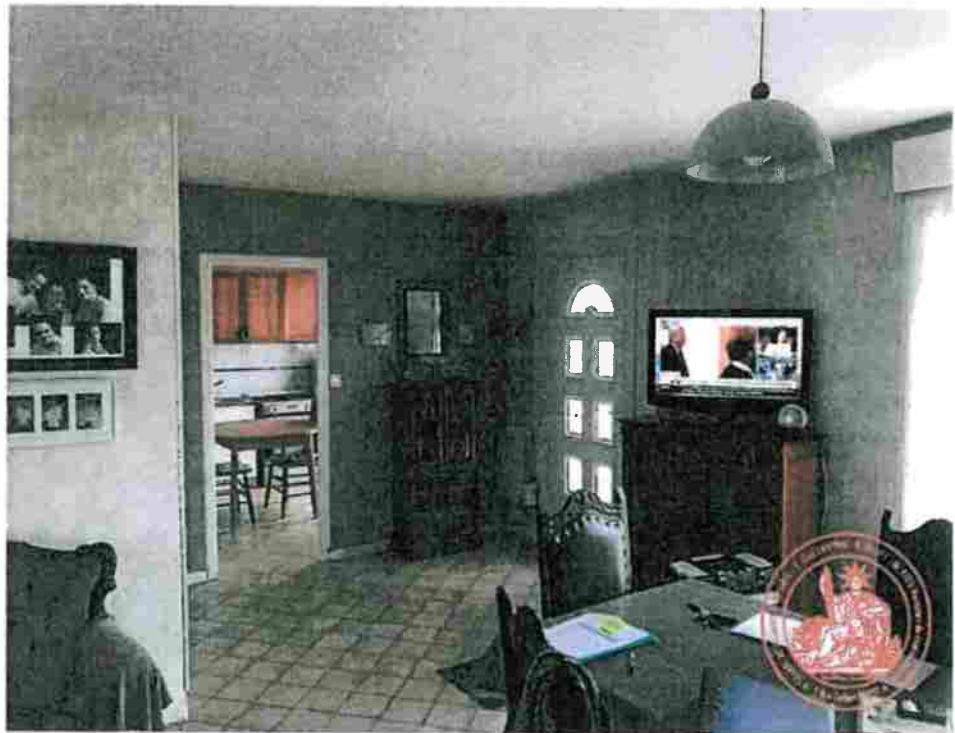
Au rez de chaussée :

SALLE À MANGER - SALON

La porte d'entrée en PVC donne directement sur l'espace salon - Salle à manger. Le sol est recouvert d'un carrelage ancien carreau moyen en bon état général. Il n'y a pas plinthes. Les murs sont recouverts de papier peint en bon état général . Le plafond est peint. La pièce est éclairée par deux suspentes. Il y a une baie vitrée et une fenêtre, l'ensemble est en PVC avec volet roulant électrique. Il y a un radiateur électrique. Les équipements électriques, prises et interrupteurs sont en place mais présentent des désolidarisations murales . Depuis cette pièce on accède à la cuisine et à un couloir de desserte. Il y a un placard fermé par une porte pleine.



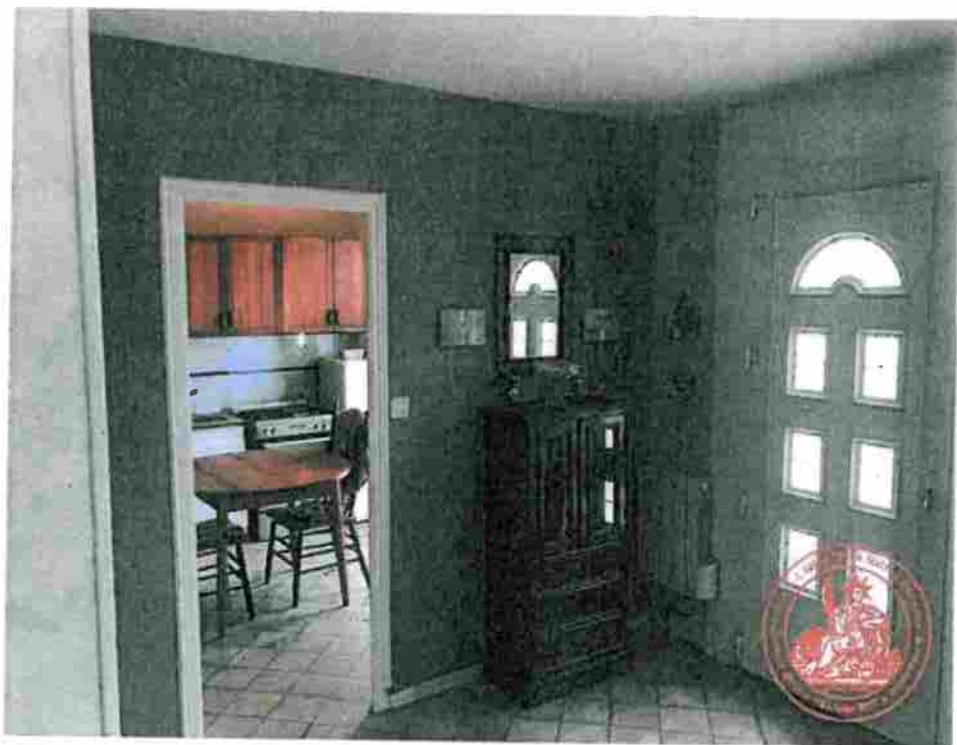
1.



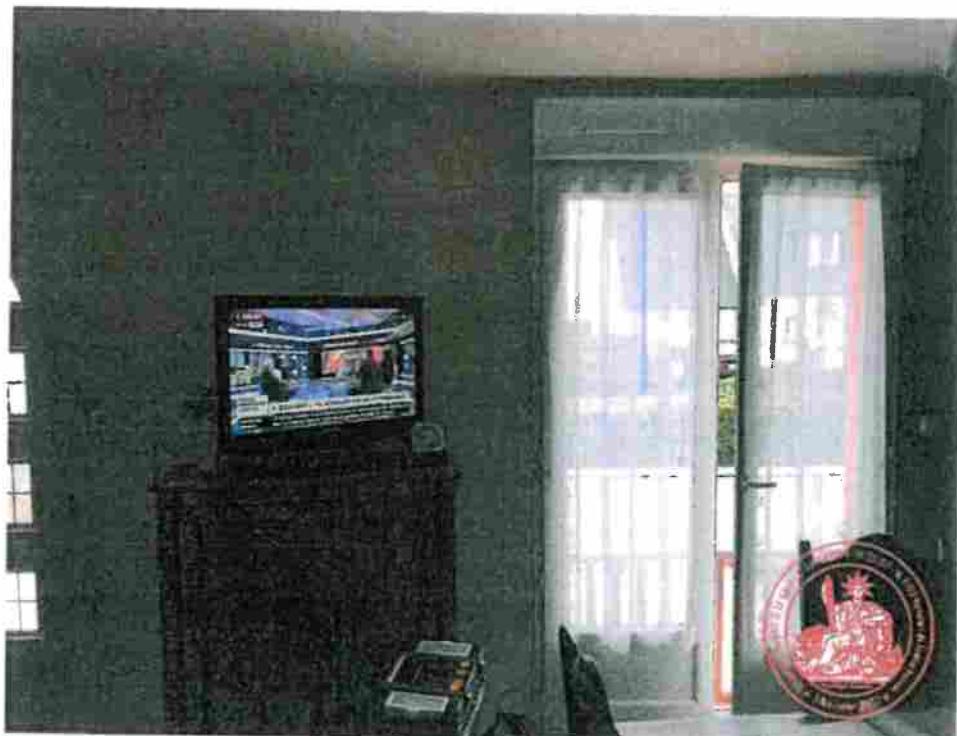
2.



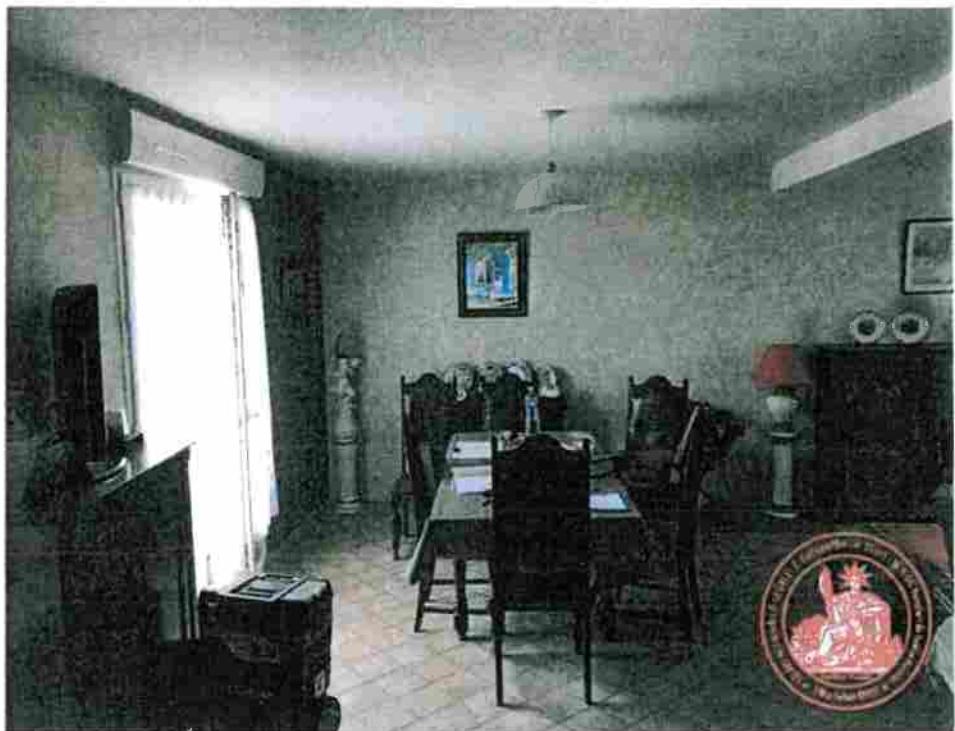
3.



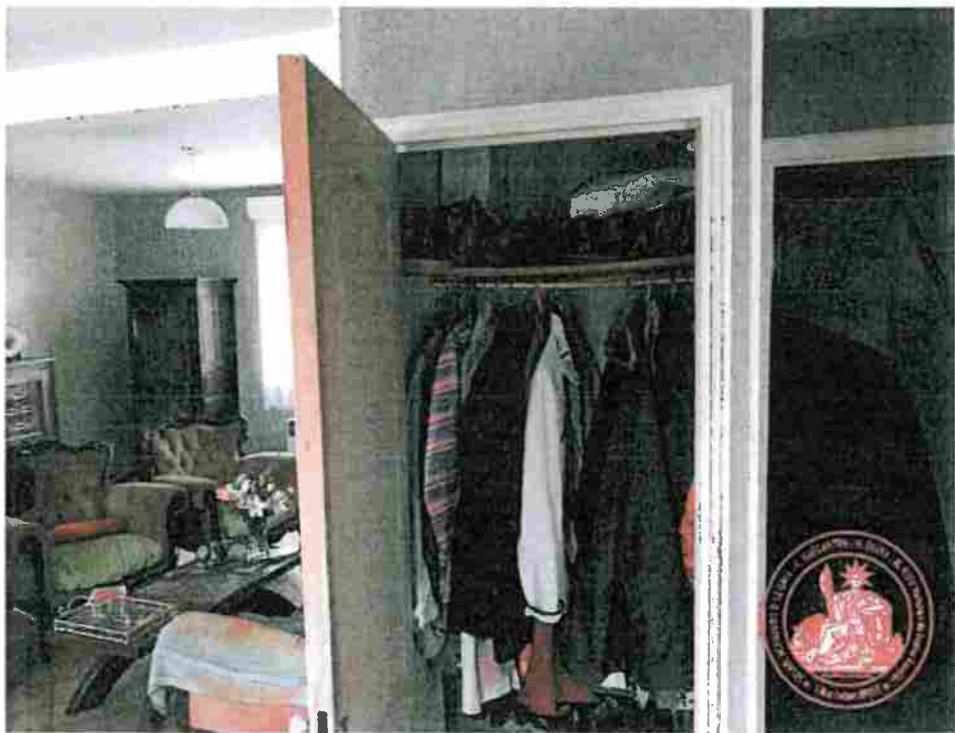
4.



5.



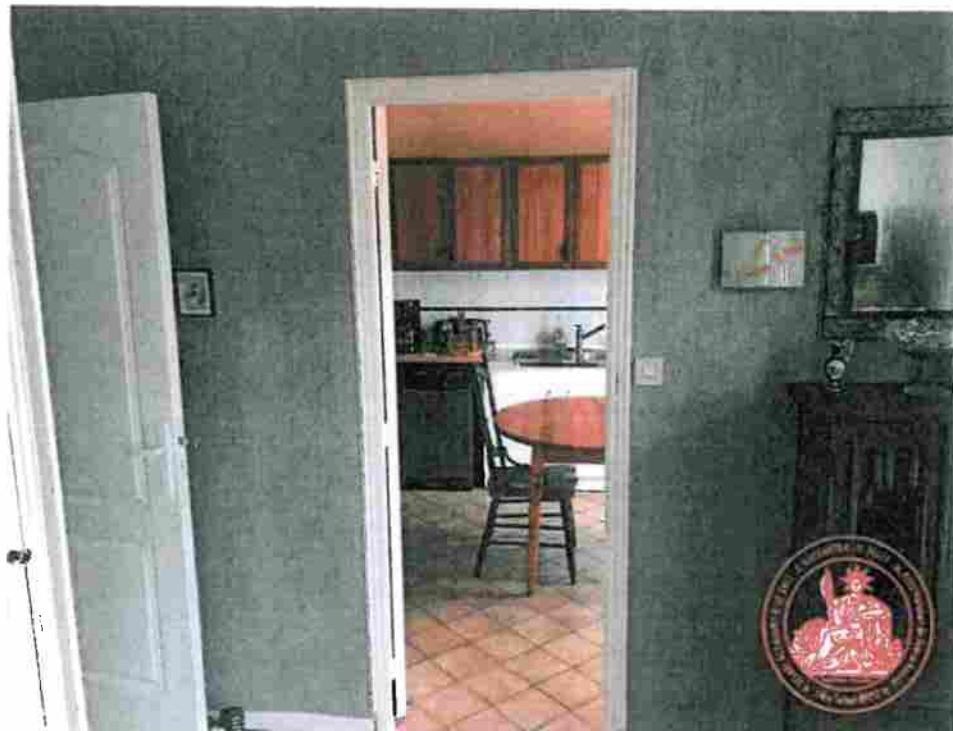
6.



7.

CUISINE

La cuisine est fermée par une porte en bois pleine avec moulures. Le sol est recouvert d'un carrelage ancien carreaux moyens en continuité avec la pièce voisine. Sans dégradation majeure, des marques d'usure sont présentes. Les plinthes en carrelage sont en place. Les murs sont recouverts de papier peint partiellement arraché par endroits. Le plafond est peint, le revêtement a été gratté et présente outre des trous des fissures. Une porte fenêtres PVC donne côté rue avec volet roulant électrique. La pièce est éclairée par un plafonnier. Les équipements électriques anciens sont en place. Une crédence est présente au dessus du bloc évier et plan de travail avec un meuble suspendu. Le bloc évier est équipé d'un mitigeur et d'un rangement sous évier. Il y a un convecteur électrique dont la grille est fumée. Une bouche d'aération est présente au plafond.



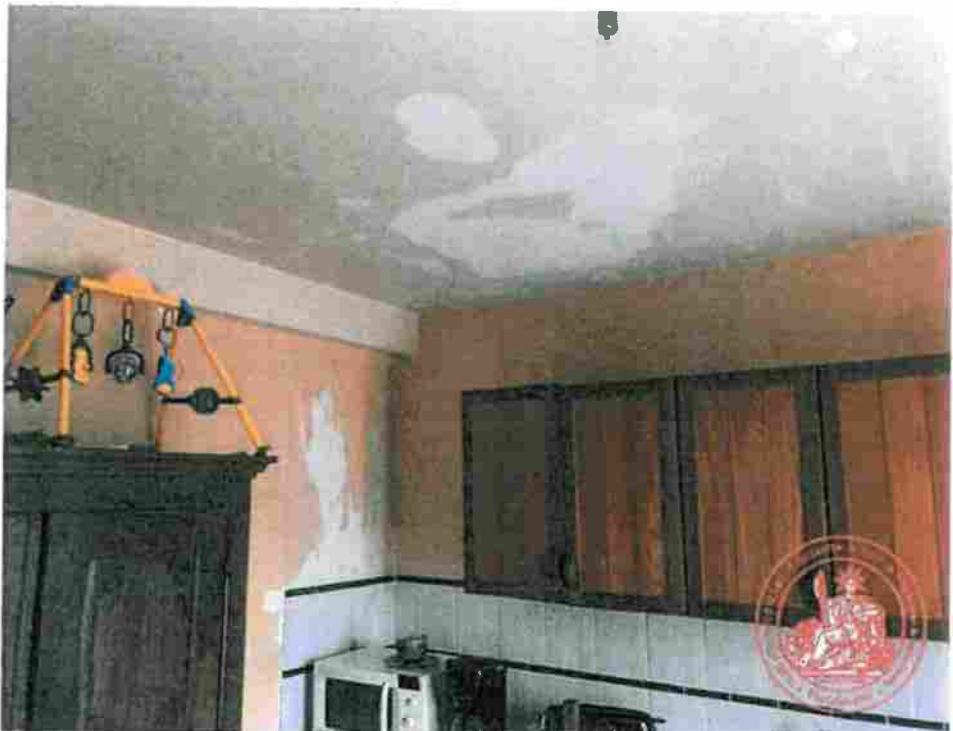
1.



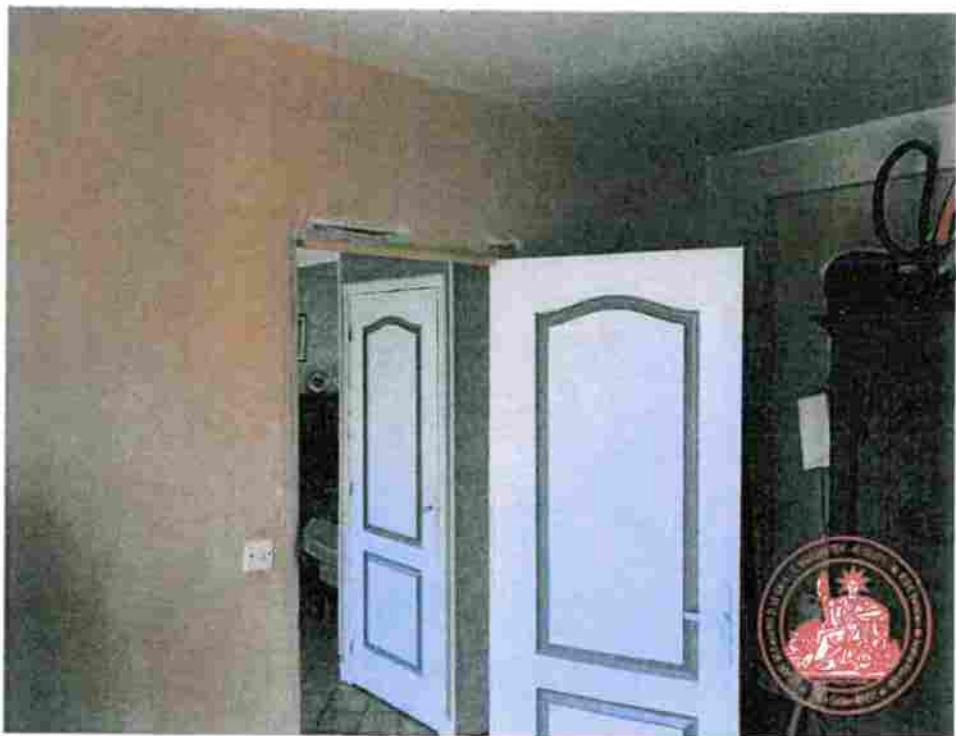
2.



3.



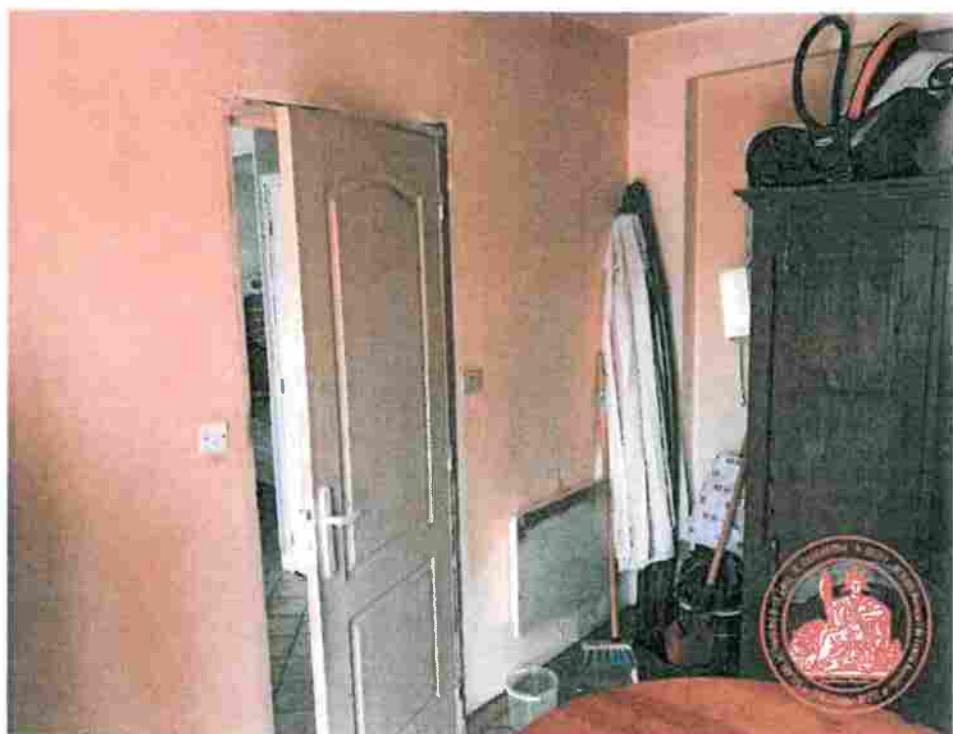
4.



5.



6.



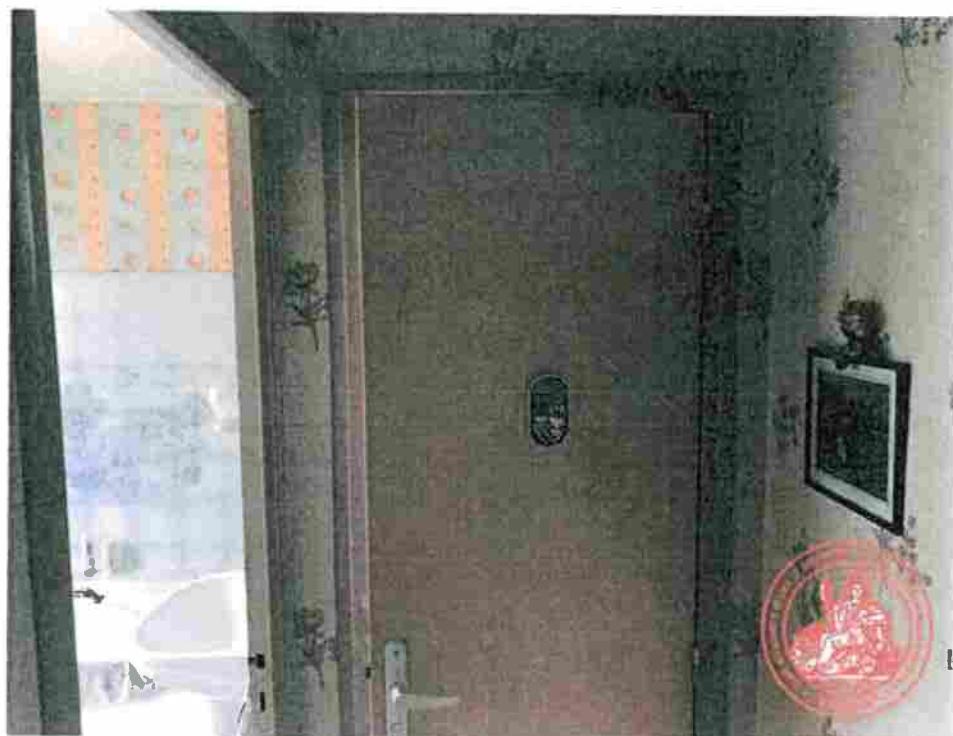
7.



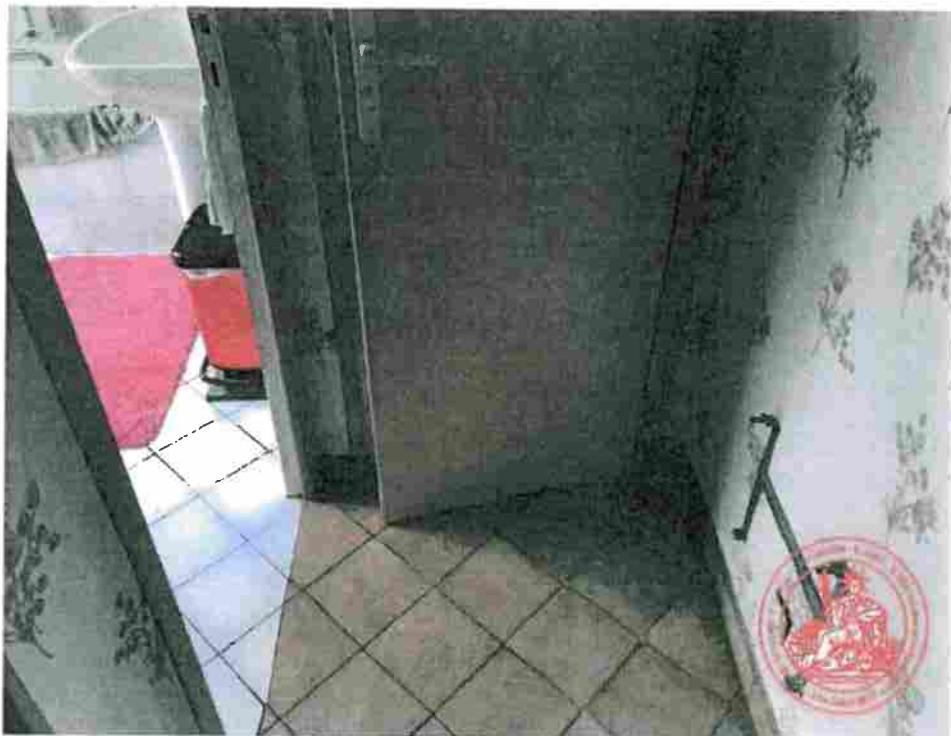
8.

WC

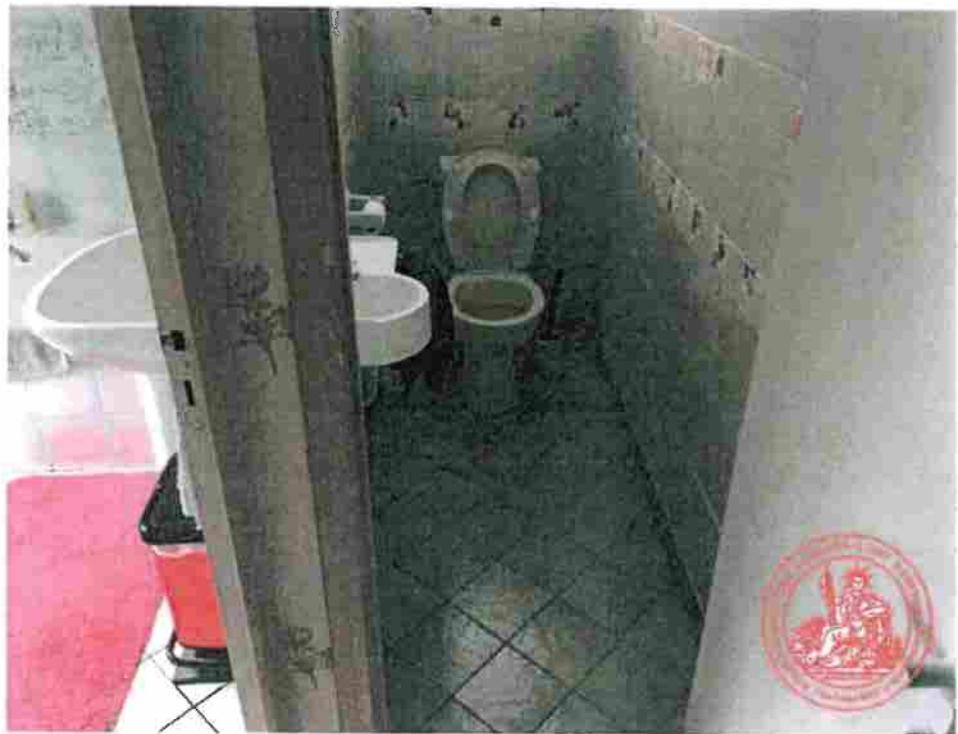
L'espace est fermé par une porte en bois pleine peinte. Le sol est recouvert du même carrelage que le salon salle à manger et la cuisine. Les plinthes sont en place. Les murs sont recouverts de carrelage jusqu'à 1,50 mètres de hauteur et surplombé d'une bande papier peint jusqu'au plafond. Le plafond est peint avec enfoncement léger. Une petite fenêtre donne sur l'extérieur. La pièce est éclairée par une douille avec ampoule. Il y a un WC avec battant et un lave mains. Il y a une bouche d'aération au dessus de la fenêtre.



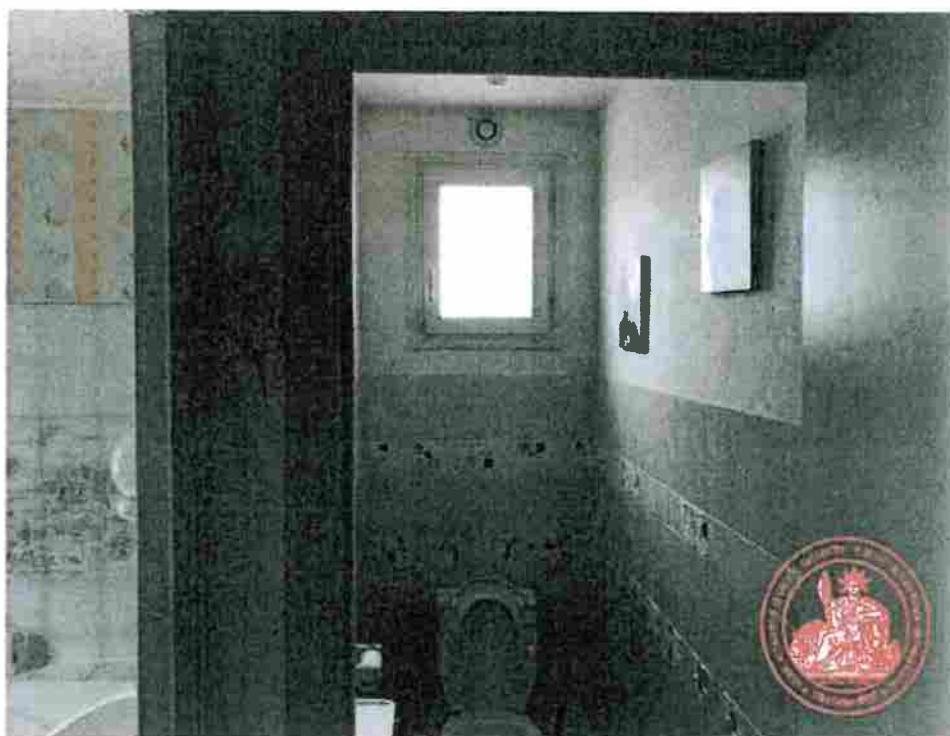
1.



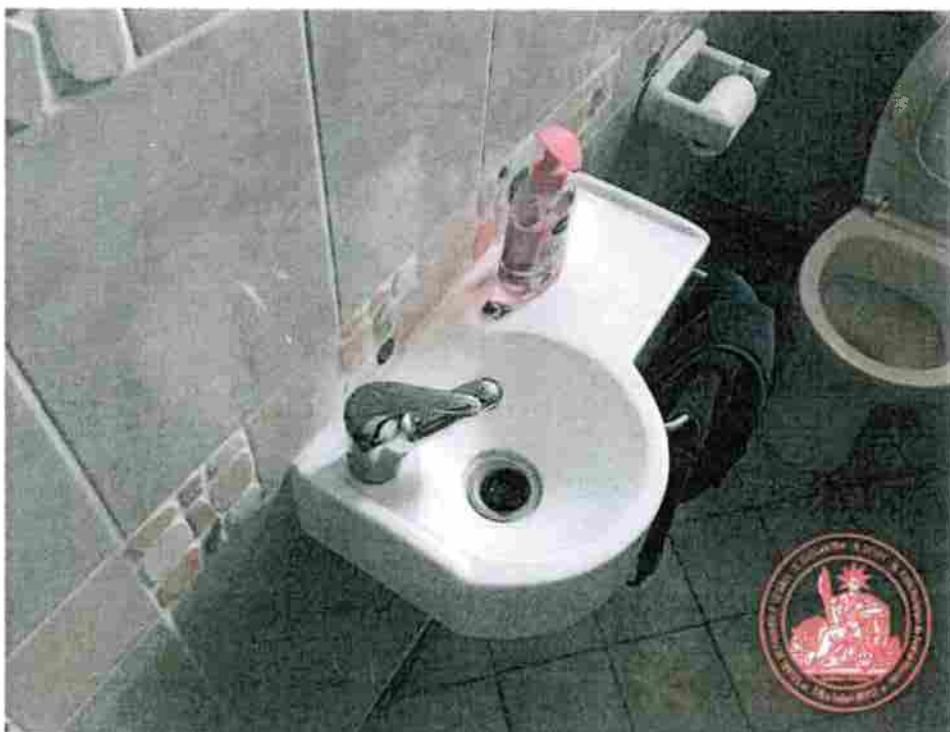
2.



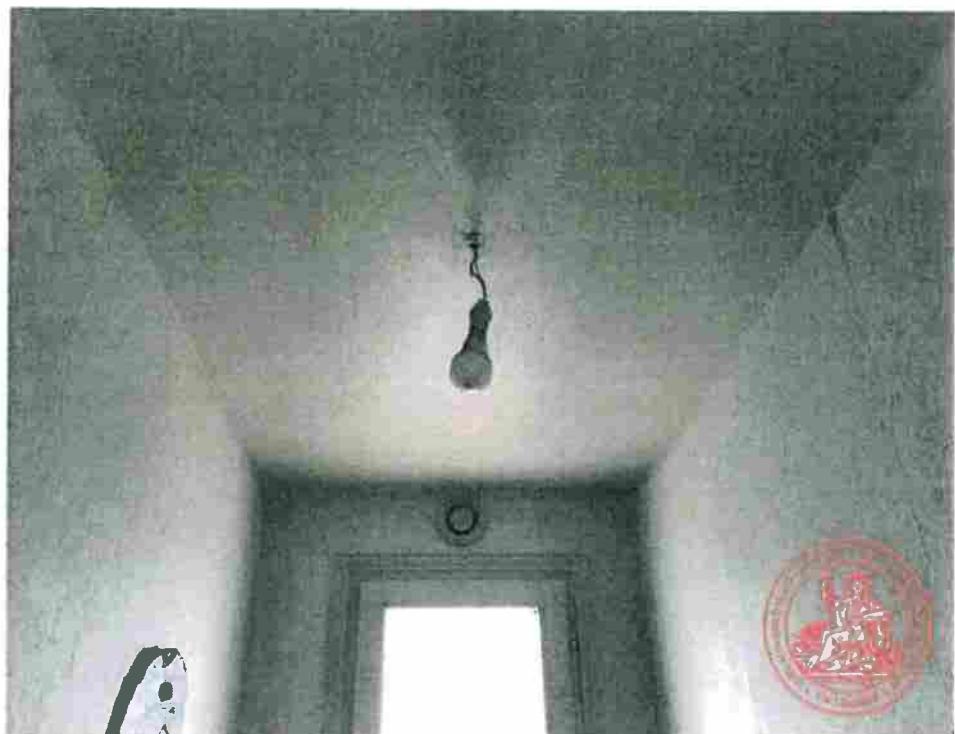
3.



4.

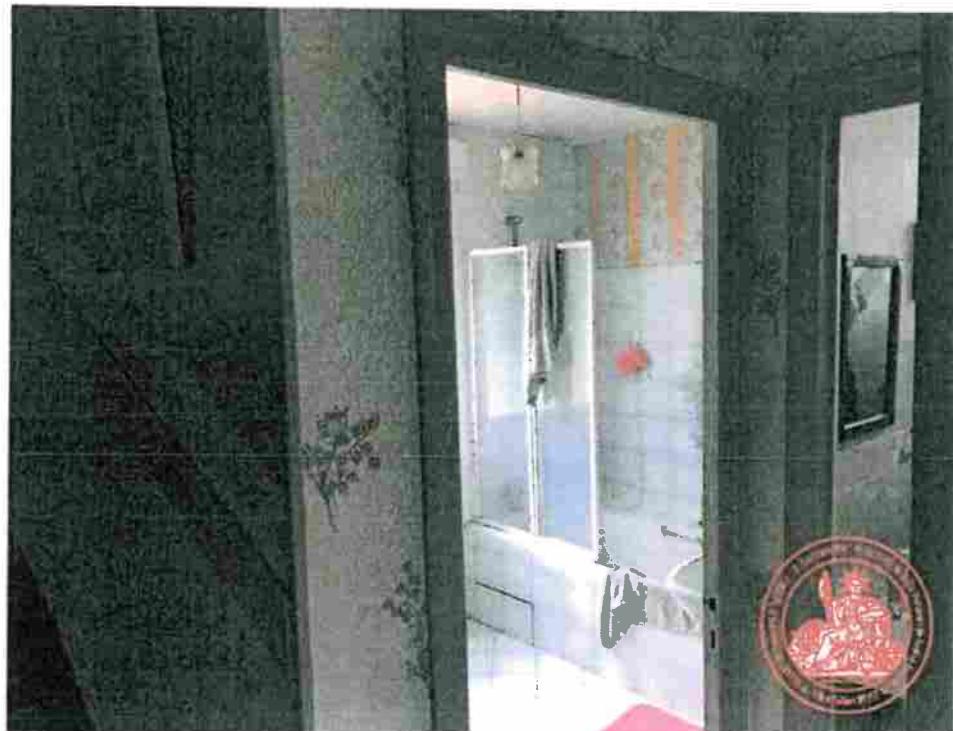


5.

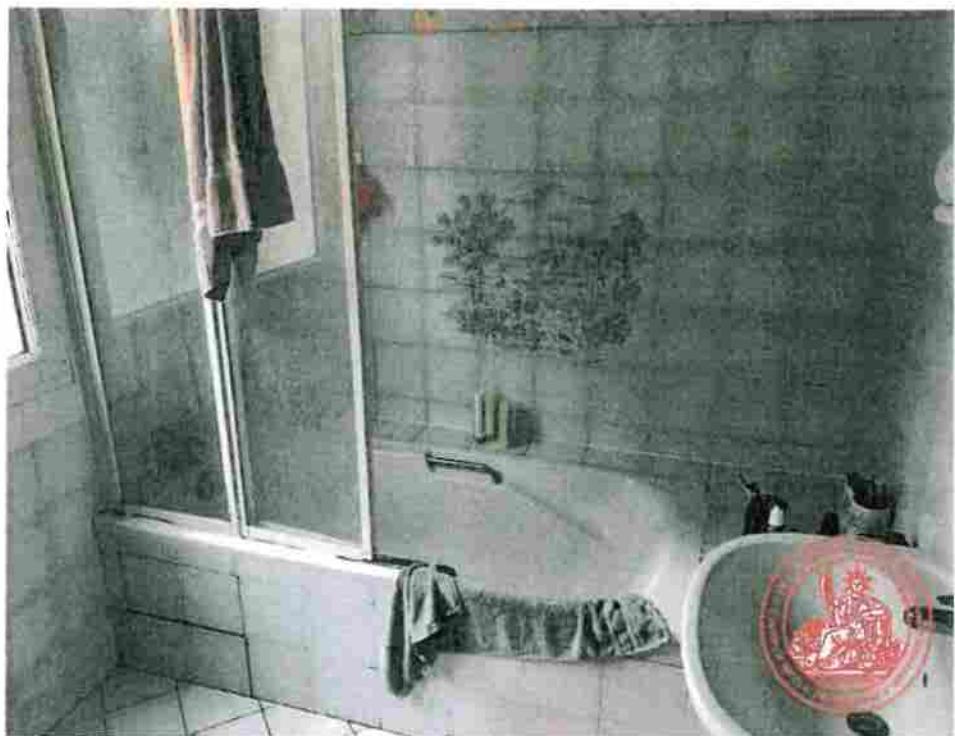


SALLE DE BAIN

La pièce est accessible depuis un petit couloir en bas de l'escalier. Elle est fermée par une porte en bois pleine peinte. Le sol est recouvert de carrelage ancien légèrement taché par endroits. Les murs sont partiellement carrelés jusqu'à 1,50 mètres de hauteur. Puis une bande de papier vient compléter l'espace. Le plafond est recouvert de plaques de polystyrène collées. Une fenêtre PVC avec volet roulant manuel donne sur l'arrière de la maison. Un convecteur électrique est en place. La pièce est équipée d'une baignoire avec bonde de douche et d'un lavabo avec mitigeur. L'éclairage et équipements électriques sont en place.



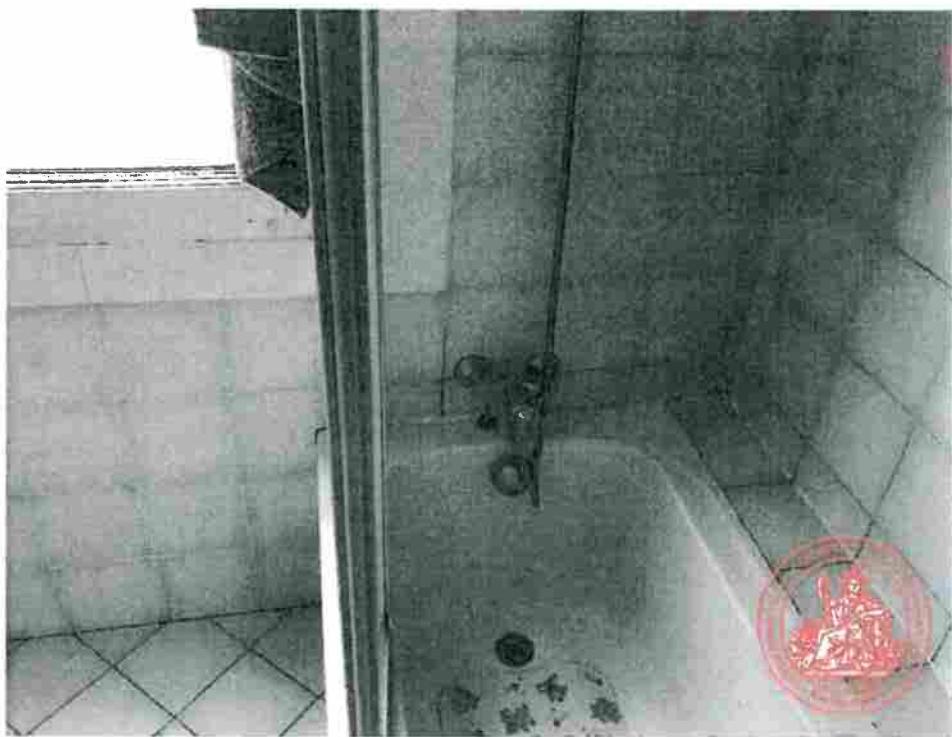
1.



2.



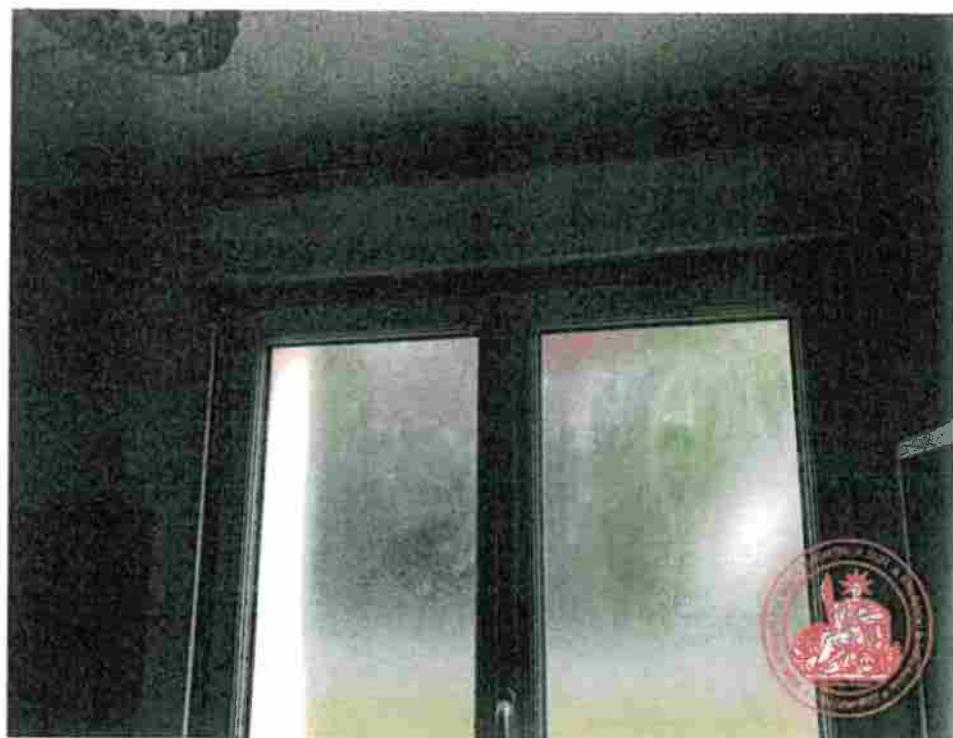
3.



4.



5.



6.



7.



8.



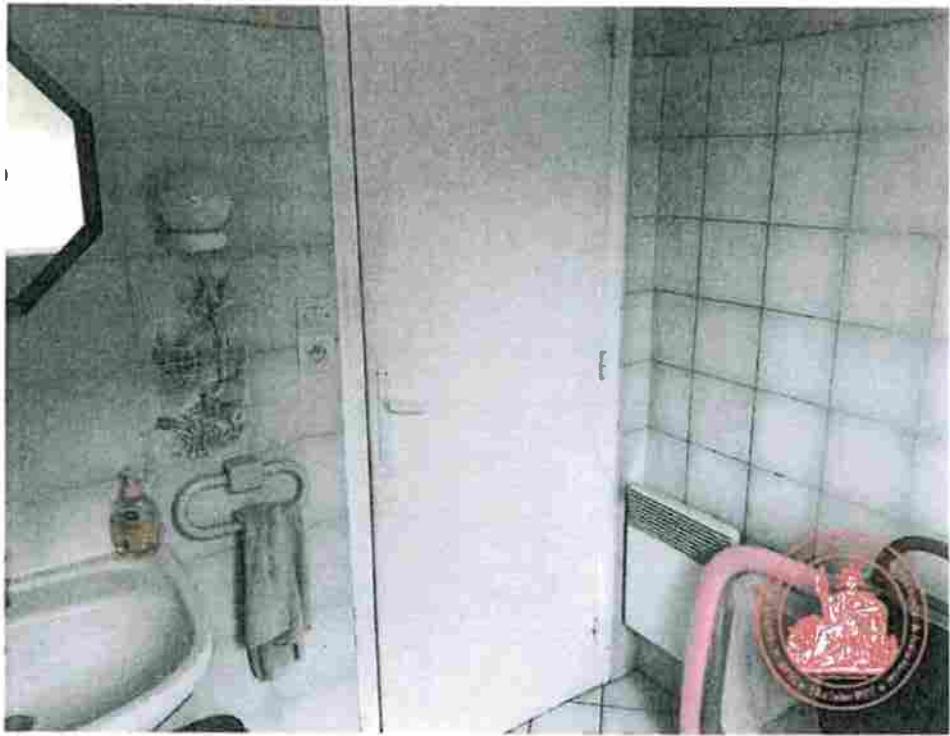
9.



10.



11.



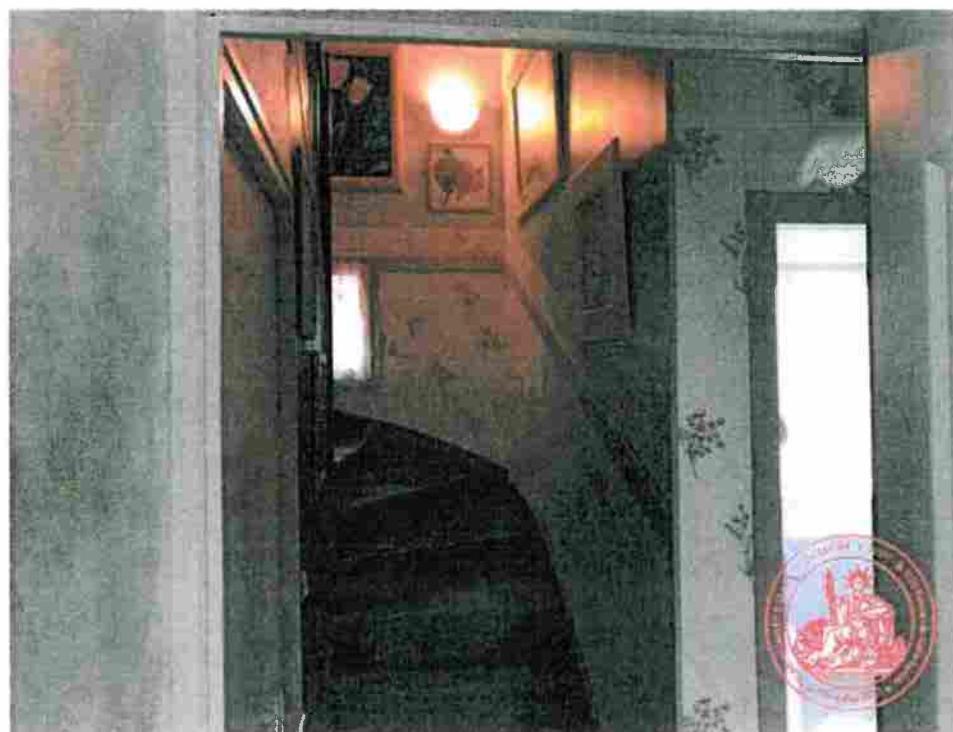
12.

ESCALIER ET PALIER

L'escalier est en bon état général avec quelques marques d'usure du fait de l'écoulement du temps. La partie basse des murs de la cage d'escalier est recouverte de papier peint en bon état et la partie supérieure est peinte. Une petite fenêtre bois donne sur l'arrière de la maison. Le palier est recouvert de carrelage en bon état et les murs du même papier que dans l'escalier. Il y a un placard dans le couloir.



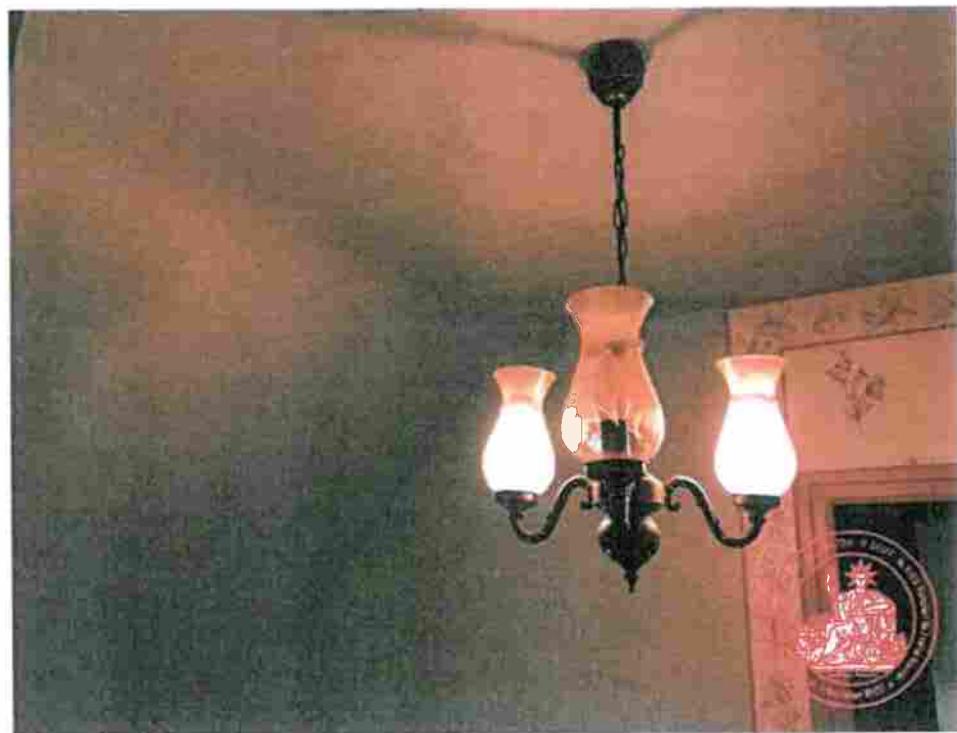
1.



2.



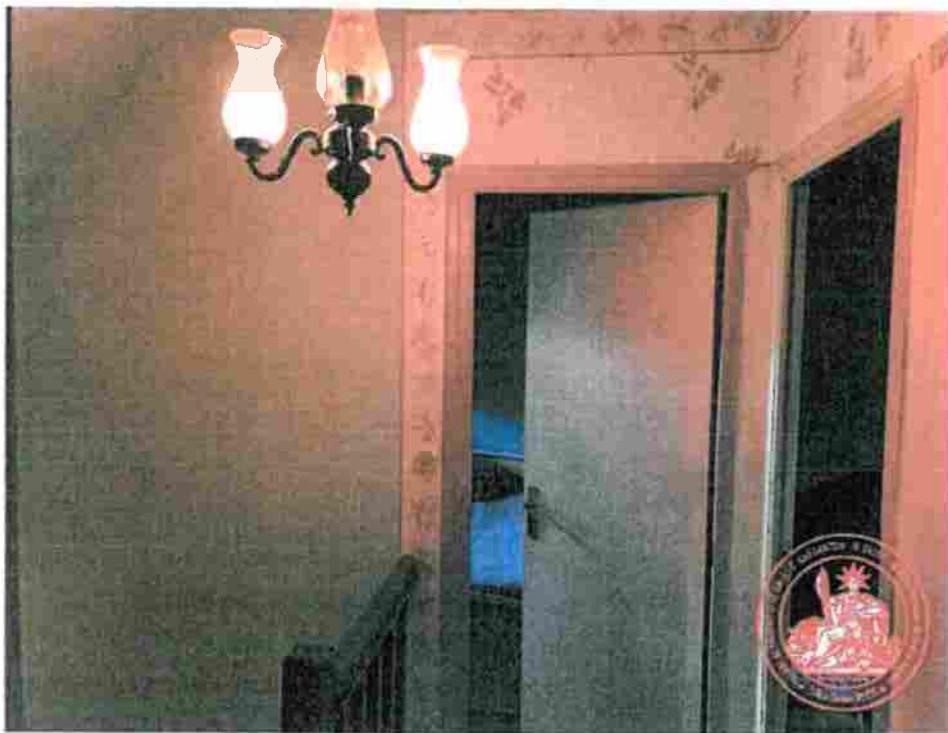
3.



4.



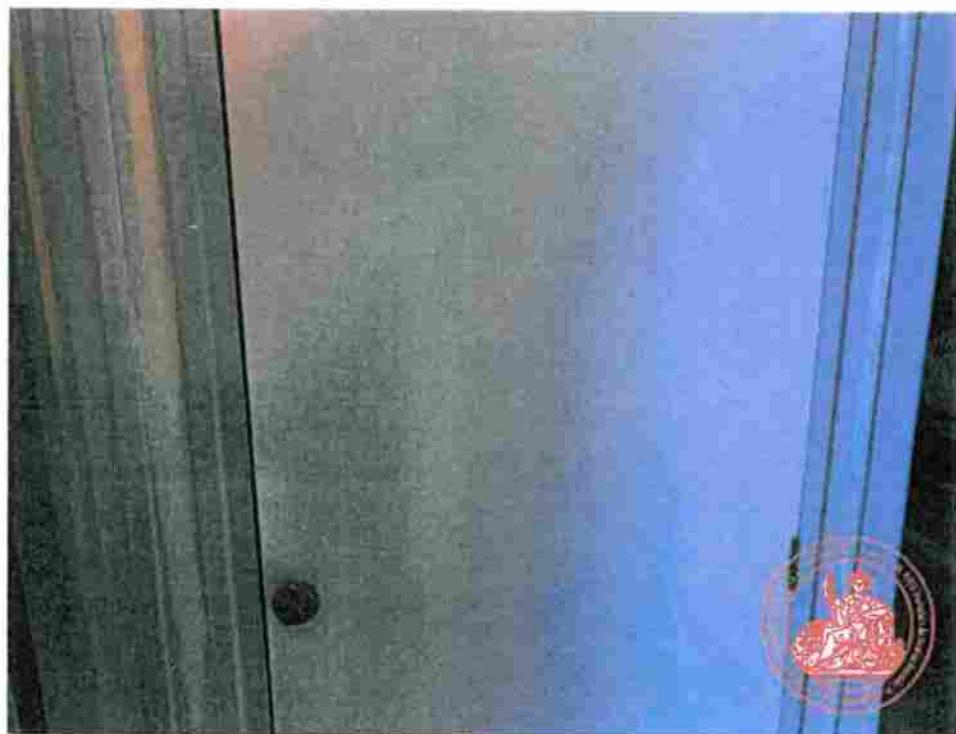
5.



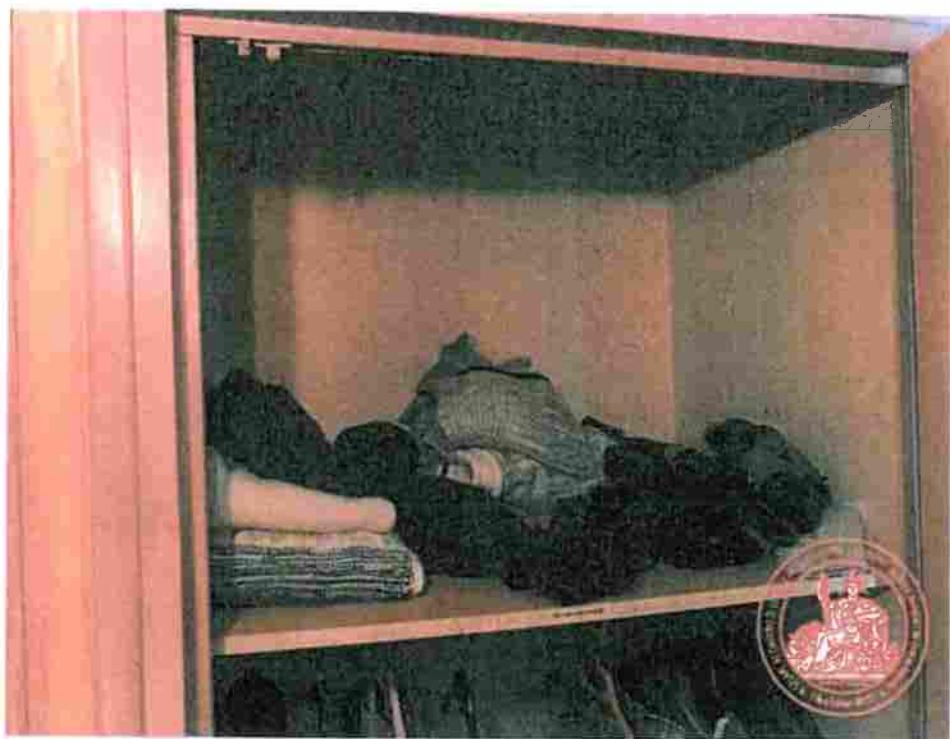
6.



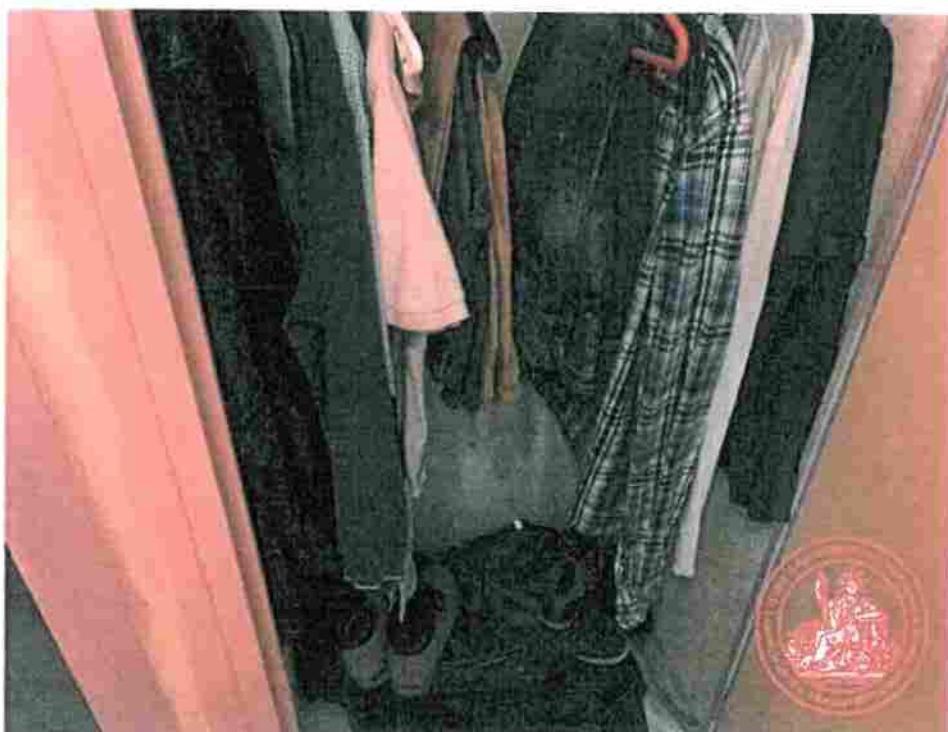
7.



8.



9.

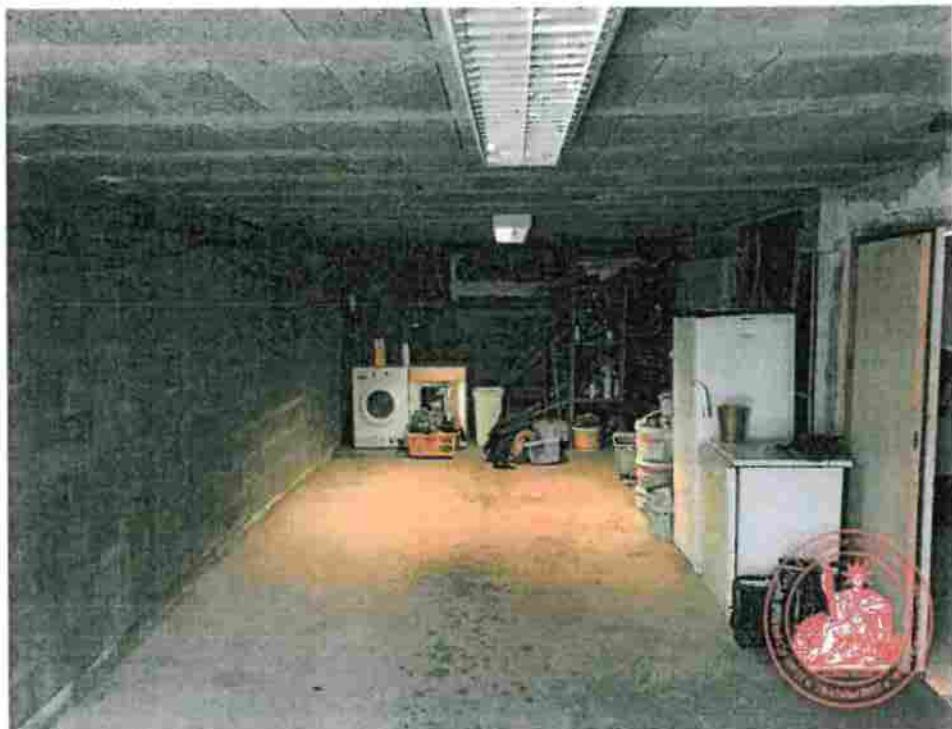


10.

Au 1er étage :

CAVE

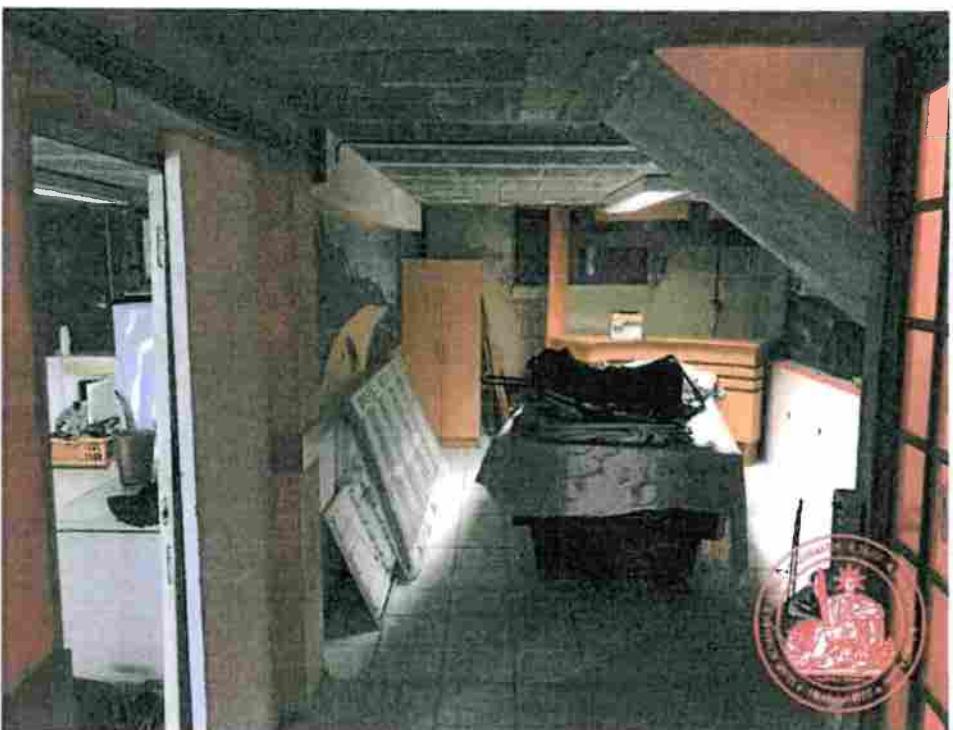
La cave est accessible depuis l'extérieur par la porte de garage et par un escalier béton carrelé depuis l'intérieur. Elle est composée de deux parties la première pour le stationnement de deux véhicules en enfilade. Le sol est en béton brut taché, les murs en parpaings bruts et le plafond est composé de la dalle de parpaings avec poutres du plancher du rez-de-chaussée. Il y a deux bloc néons au plafond. Les emplacements machine à laver sèche linge sont en place. Le disjoncteur électrique est situé dans le fond de la pièce. La porte de garage est manuelle. La seconde partie est fermée par une porte coulissante et donne sur un espace aménagé. Le sol est recouvert de carrelage, les murs sont peints sur parpaings bruts. Il y a un ballon d'eau chaude, un bloc néon et une douille avec ampoule. Depuis cette pièce, on accède à la cage d'escalier menant à l'étage fermée par une porte en bois vitrée.



1.



2.



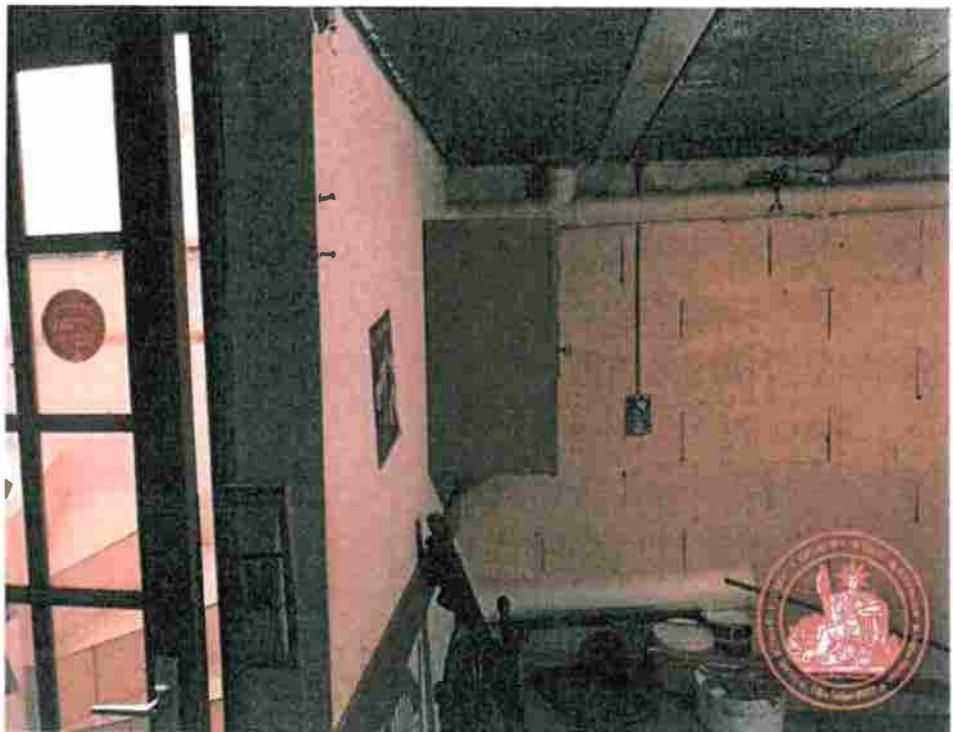
3.



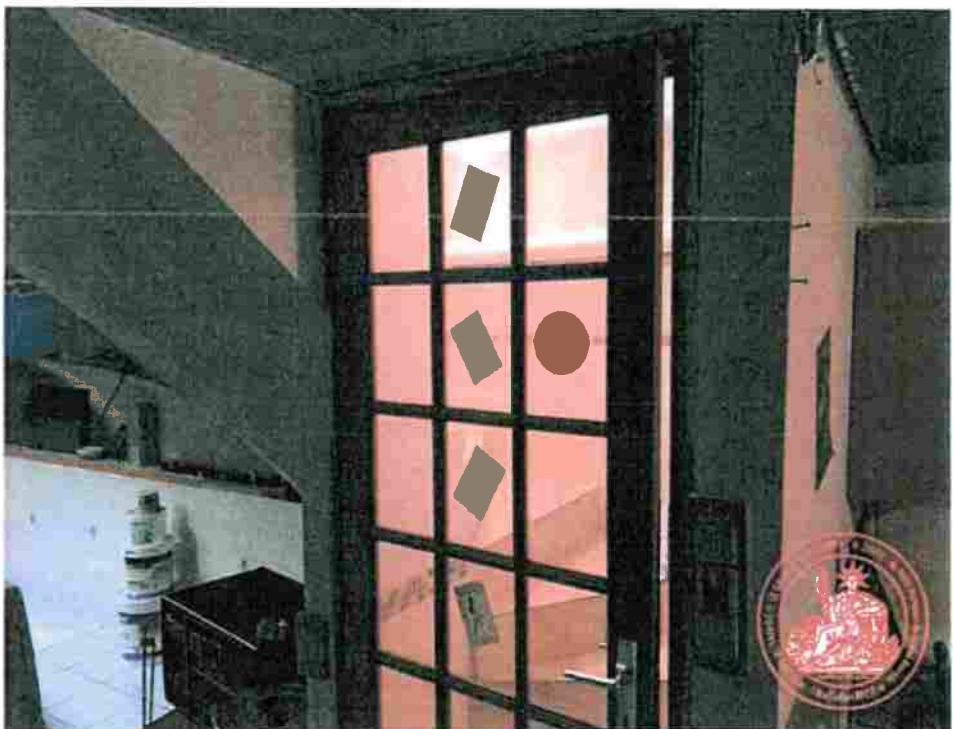
4.



5.



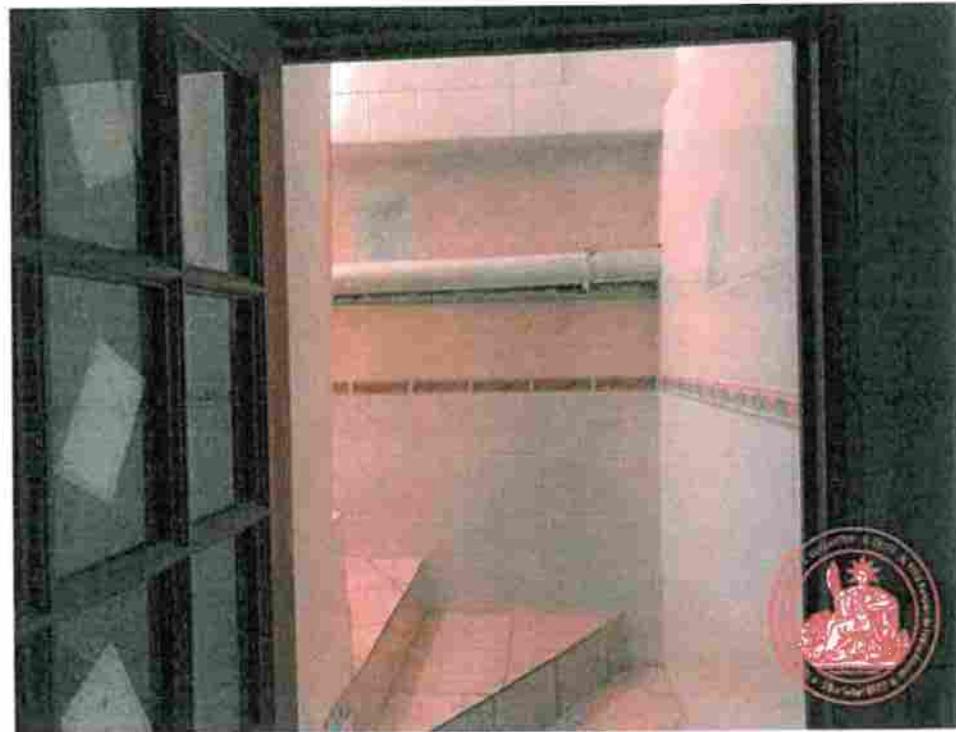
6.



7.



8.



9.



10.



11.



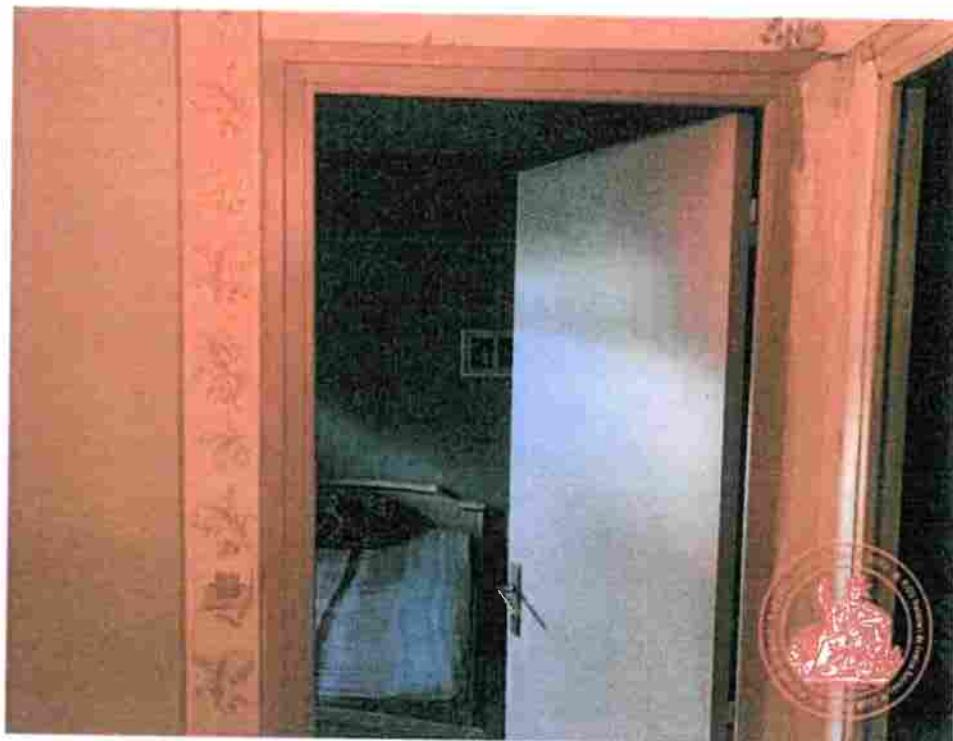
12.



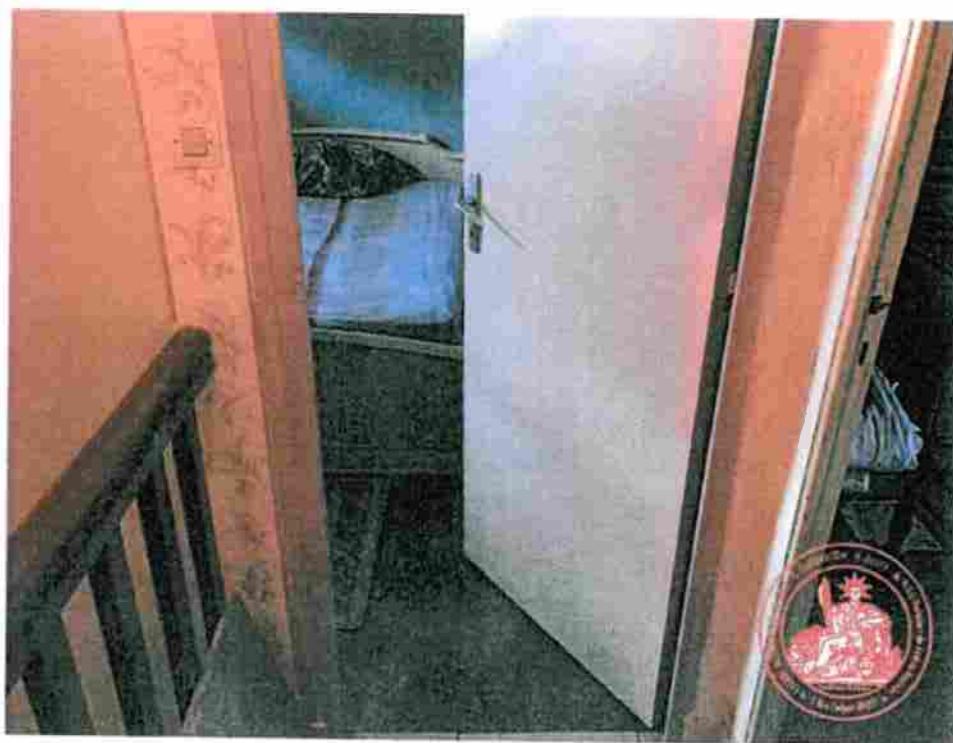
13.

CHAMBRE 1

Elle est située à gauche en montant. Elle est fermée par une porte en bois pleine peinte. Le sol est recouvert d'un revêtement type linoléum. Les murs sont recouverts de papier peint. Le plafond est peint. Il y a un vélux qui donne sur le jardin. La pièce est éclairée par deux spots. Prises et interrupteur sont en place. Il y a un convecteur électrique.



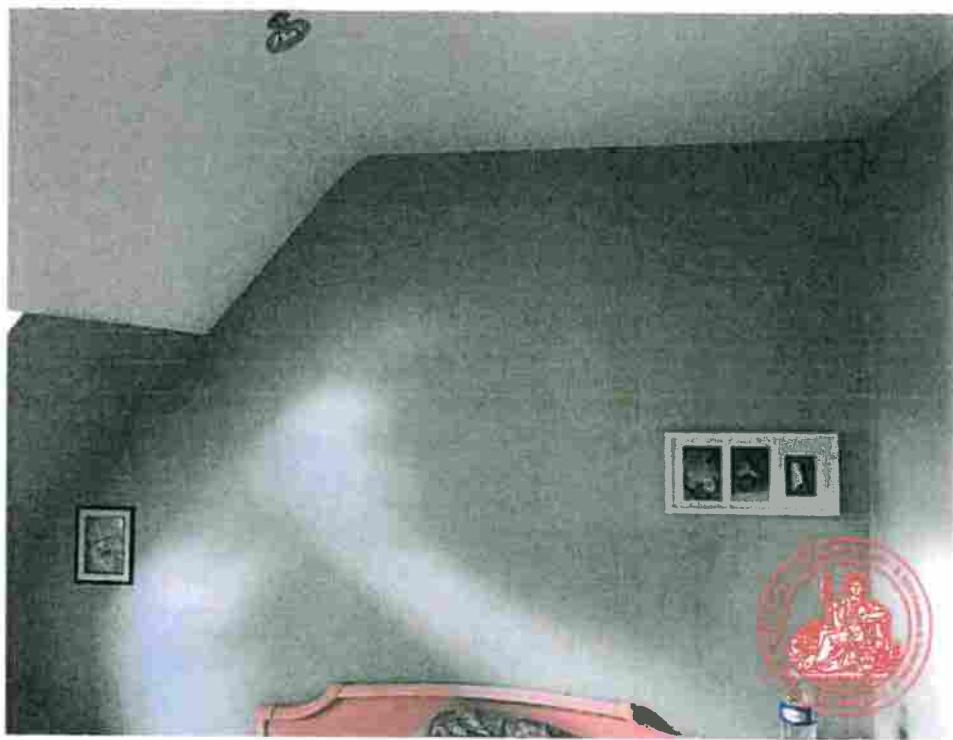
1.



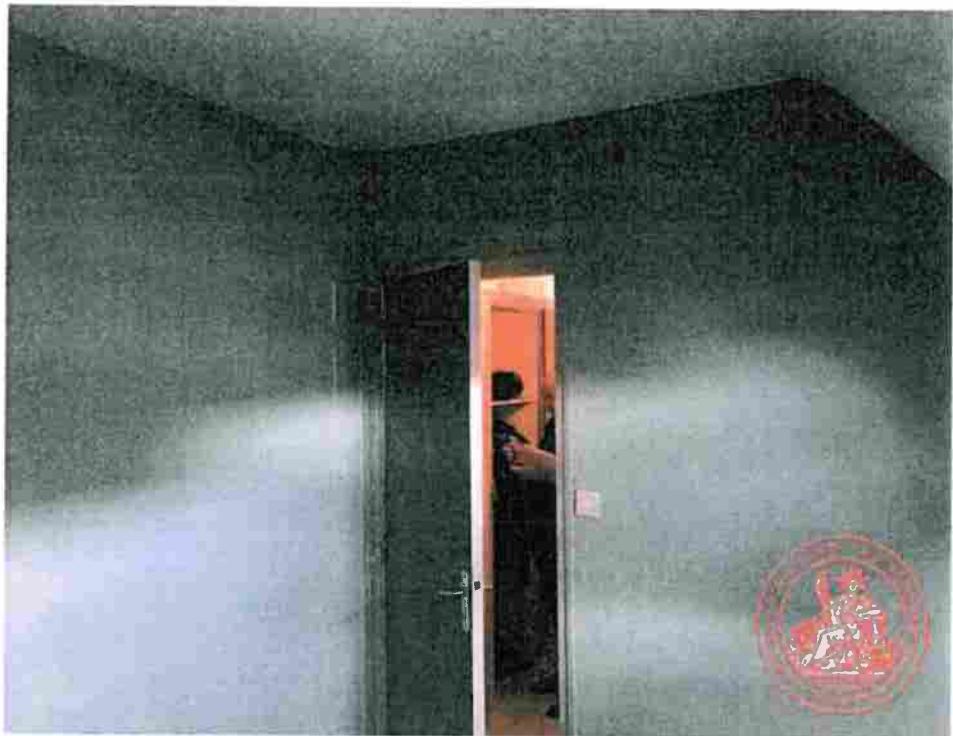
2.



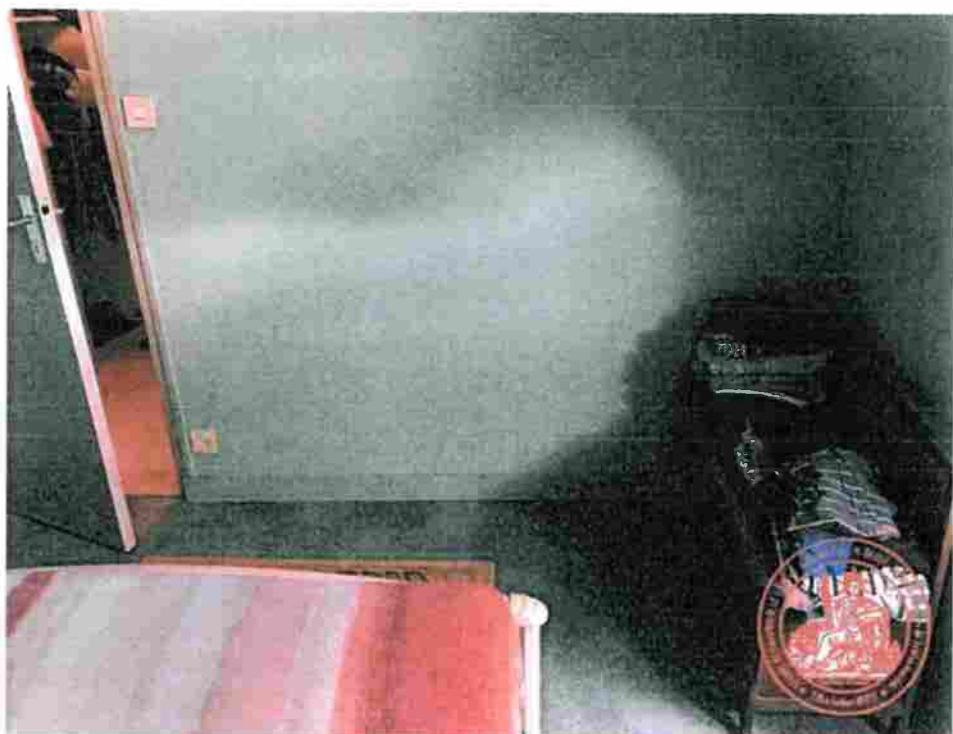
3.



4.



5.



6.



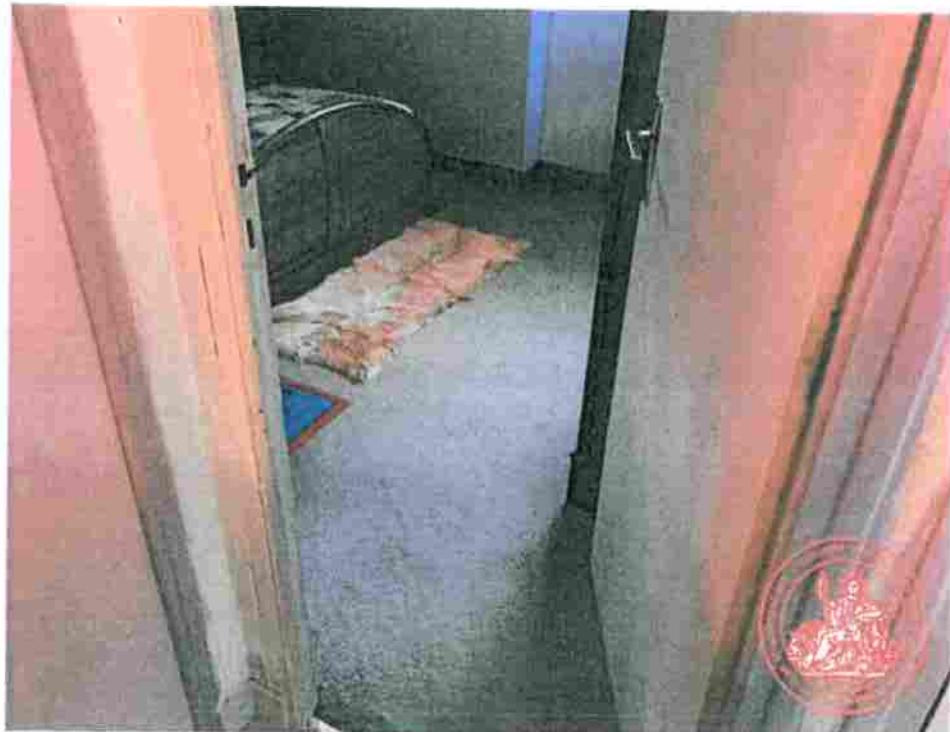
7.



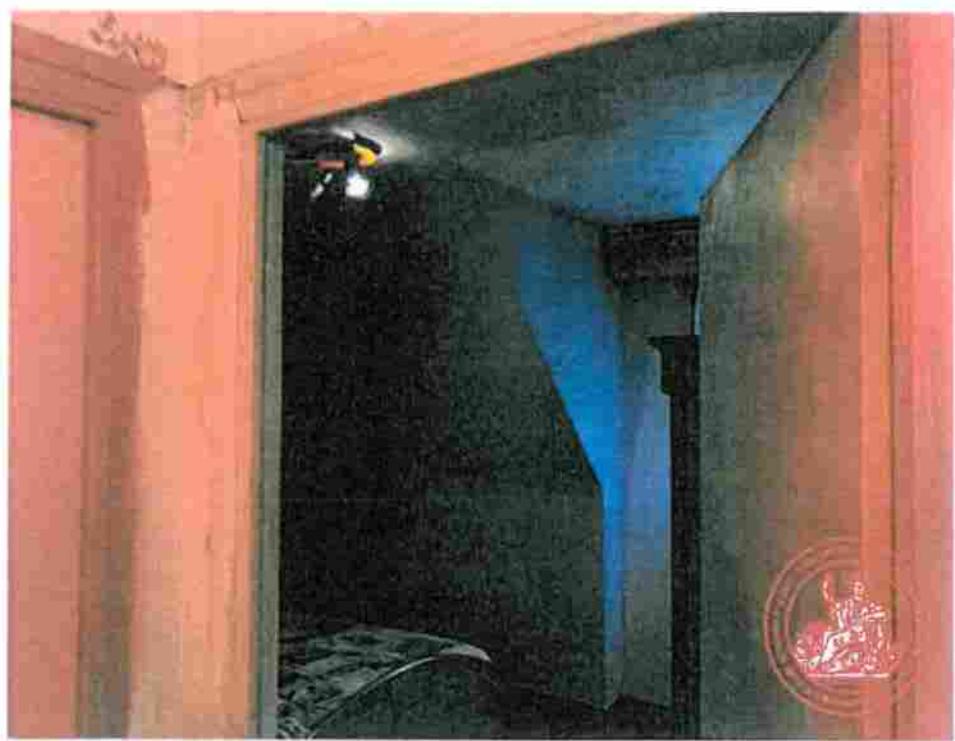
8.

CHAMBRE 2

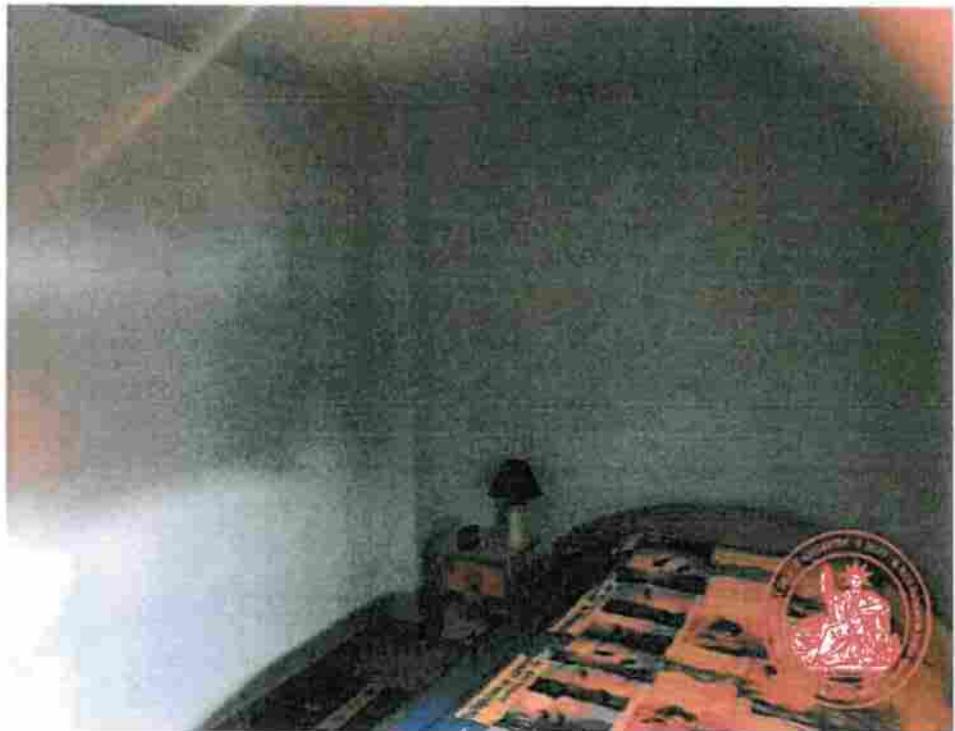
Elle est située dans le prolongement de la chambre 1 mais donne côté rue. Elle est fermée par une porte pleine peinte. Le sol est recouvert d'une moquette. Les plinthes en bonus sont en place. Les murs sont peints ainsi que plafond. Une partie de la peinture n'est pas terminée. Un convecteur électrique est placé mais détaché de son support. Les caches prises et interrupteurs ne sont pas en place. Une applique double ampoule est présente au plafond. Deux portes anciennes dédiées à un placard ne sont plus utilisées. Une fenêtre bois avec volet roulant manuel donne sur la rue.



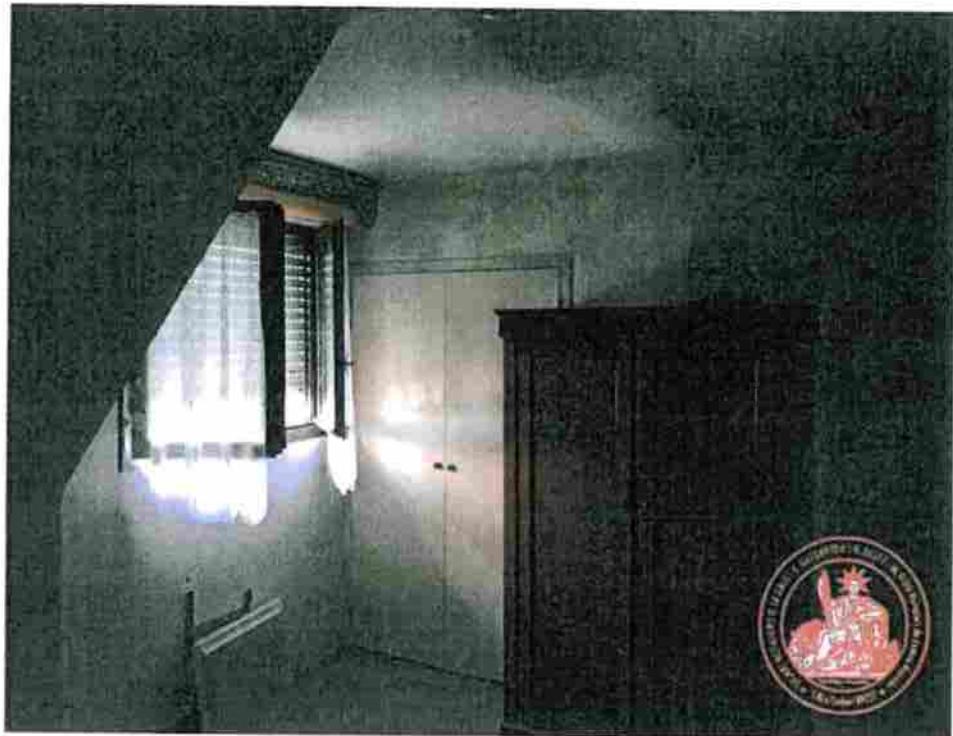
1.



2.



3.



4.



5.



6.



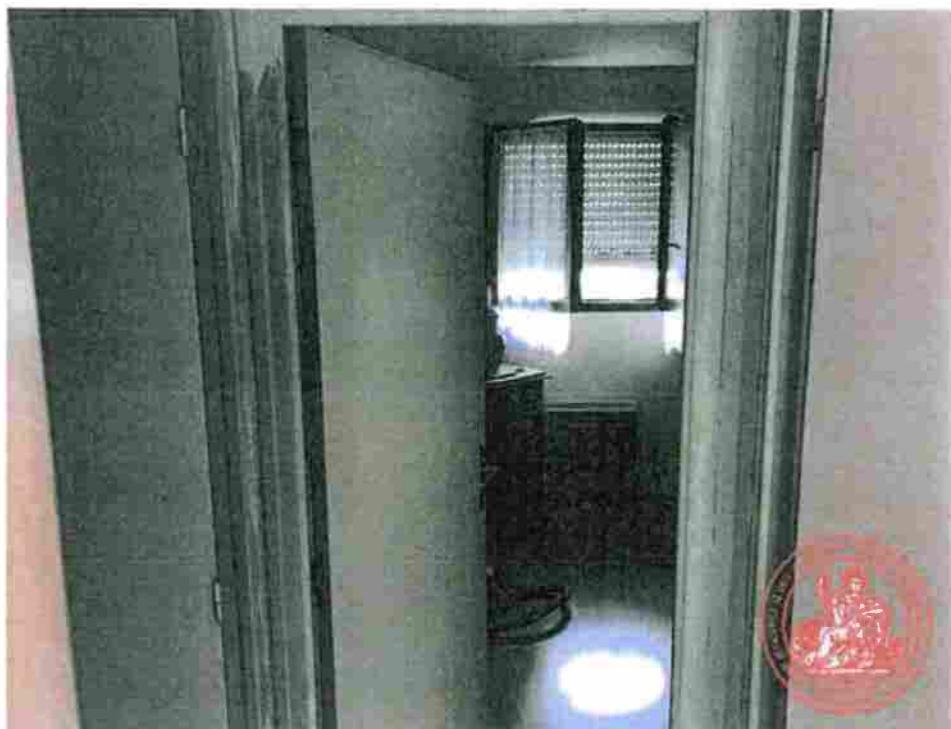
7.



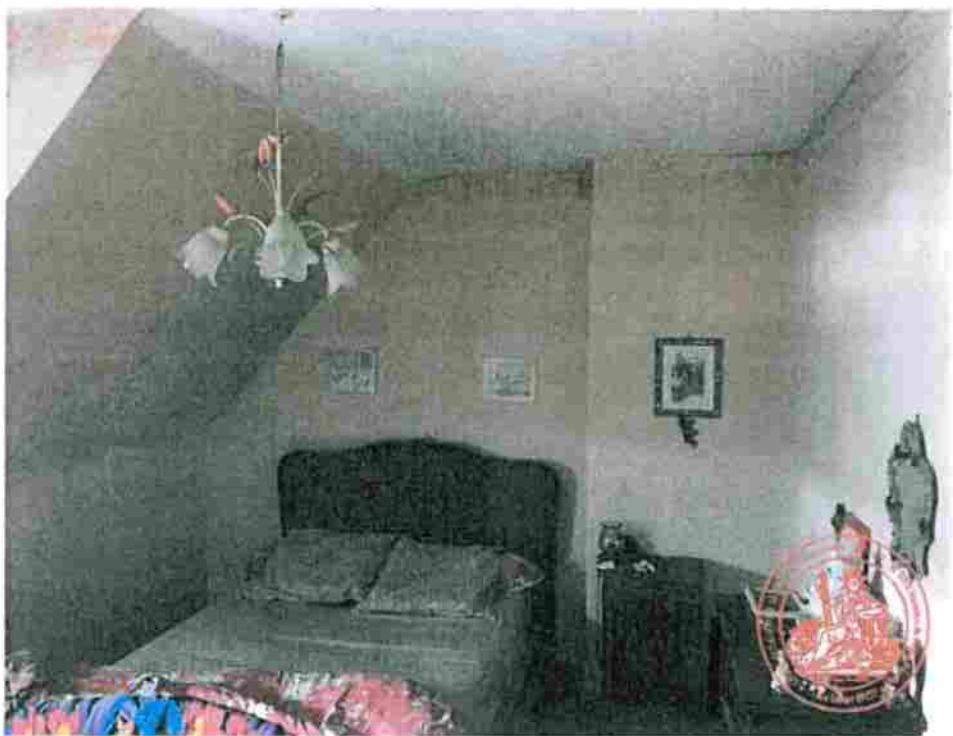
8.

CHAMBRE 3

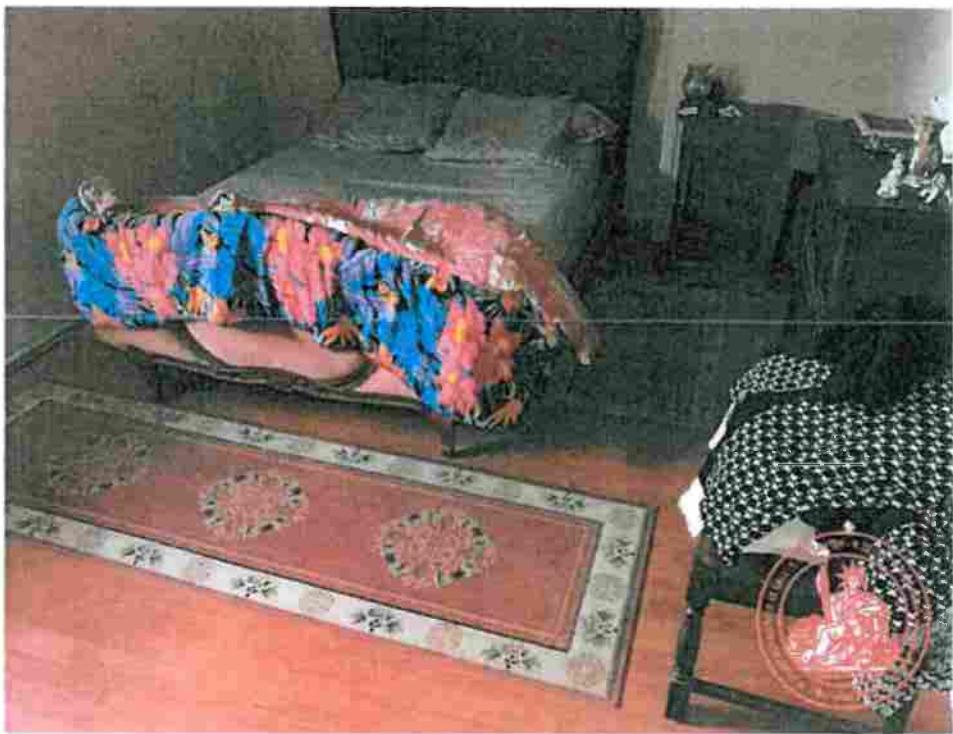
Elle jouxte la chambre n°2 et donne sur la rue. La pièce est fermée par une porte en bois pleine. Le sol est recouvert d'un parquet stratifié. Les plinthes sont présentes mais ne sont pas posées. Les murs sont recouverts de papier peint ancien avec des traces d'humidité en pourtour des ouvrants. Le plafond est peint mais taché. Un luminaire suspendu éclaire la pièce. Les interrupteurs et prises sont en place. Un convecteur électrique est situé en dessous de la fenêtre. Un grand placard de rangement avec porte coulissante est en place.



1.



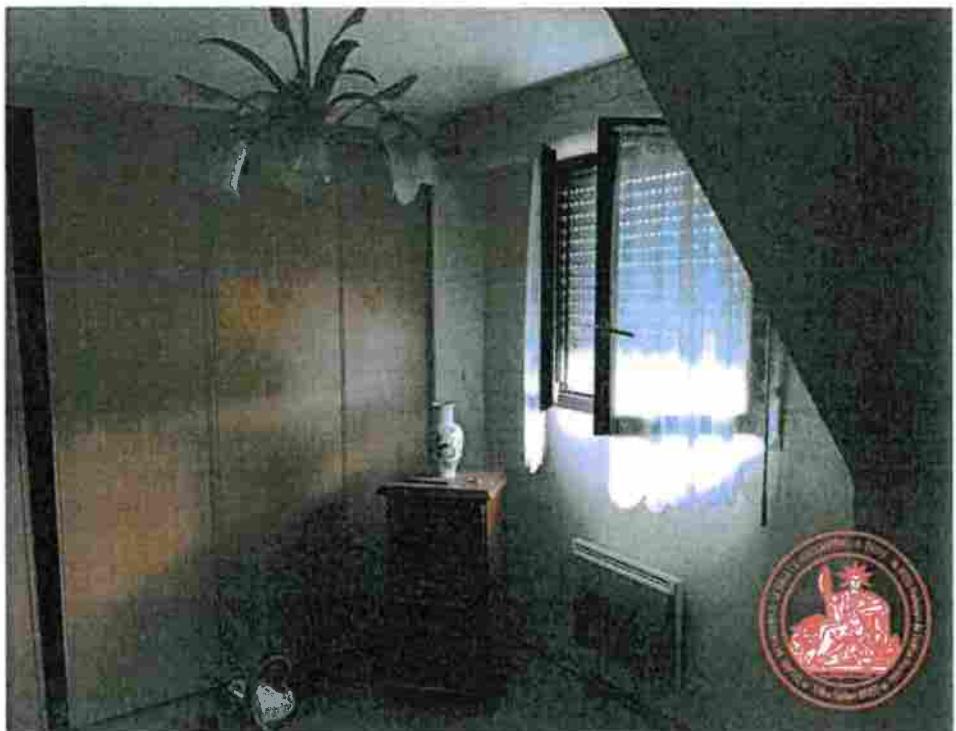
2.



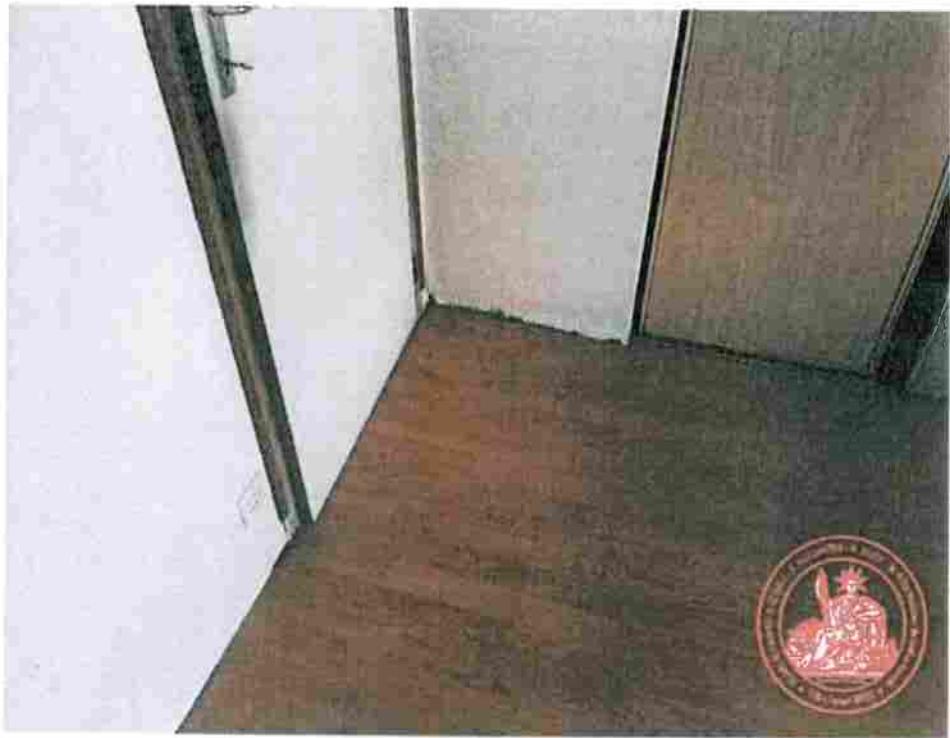
3.



4.



5.



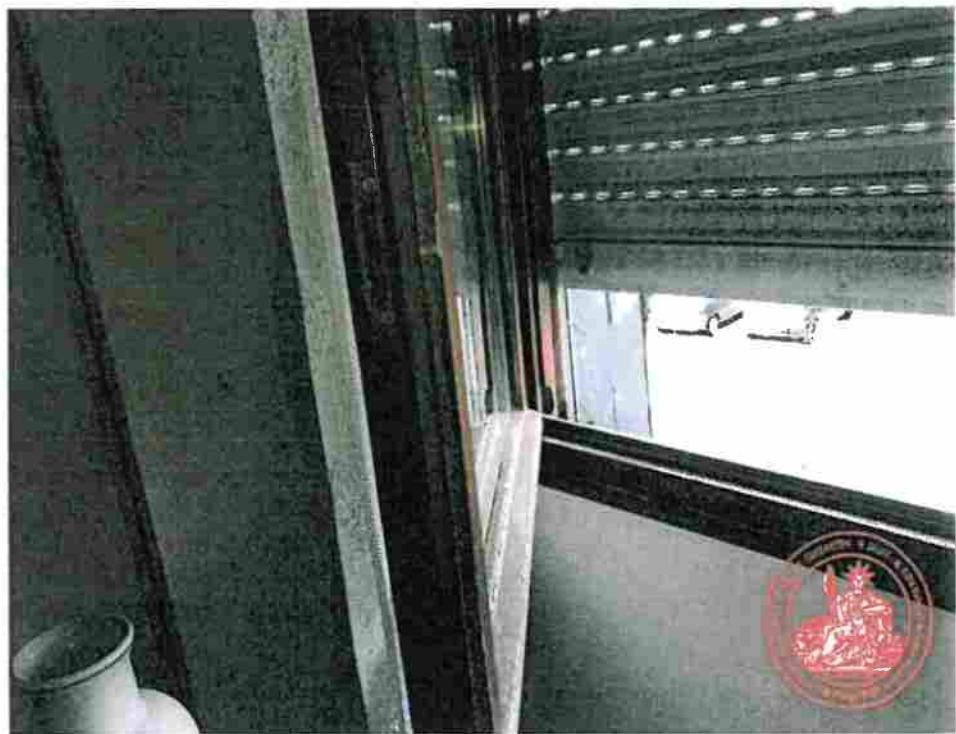
6.



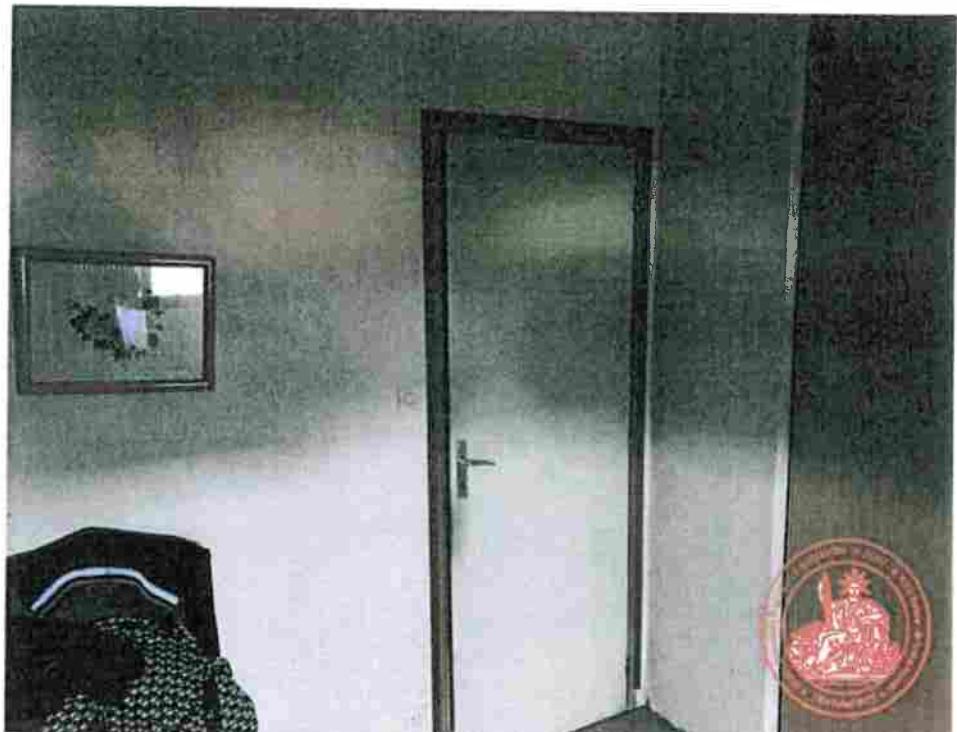
7.



8.



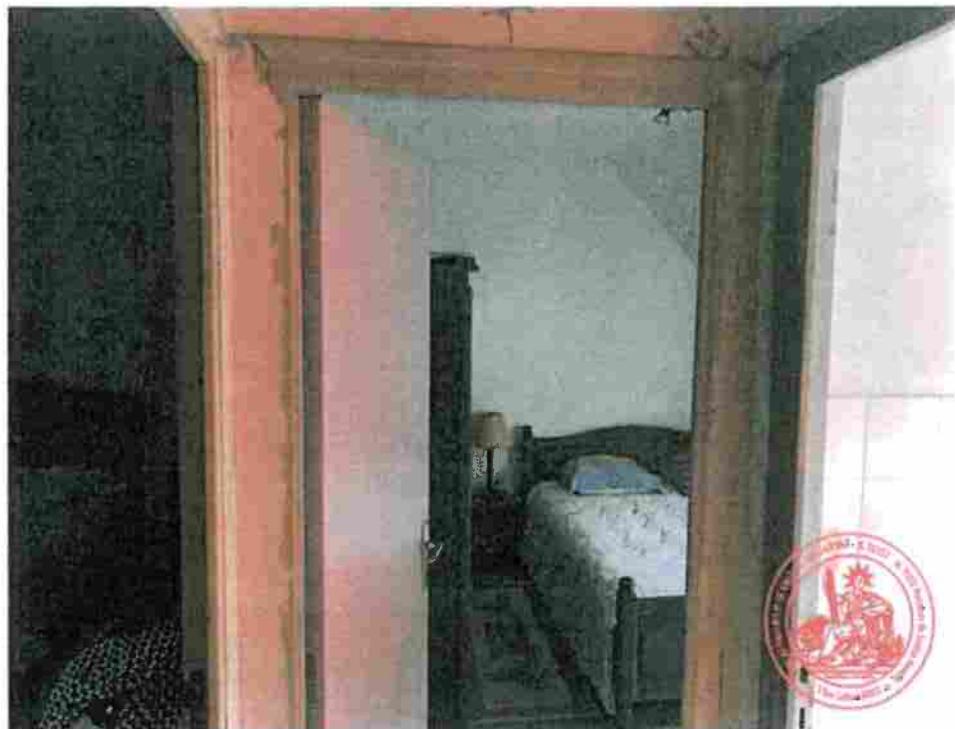
9.



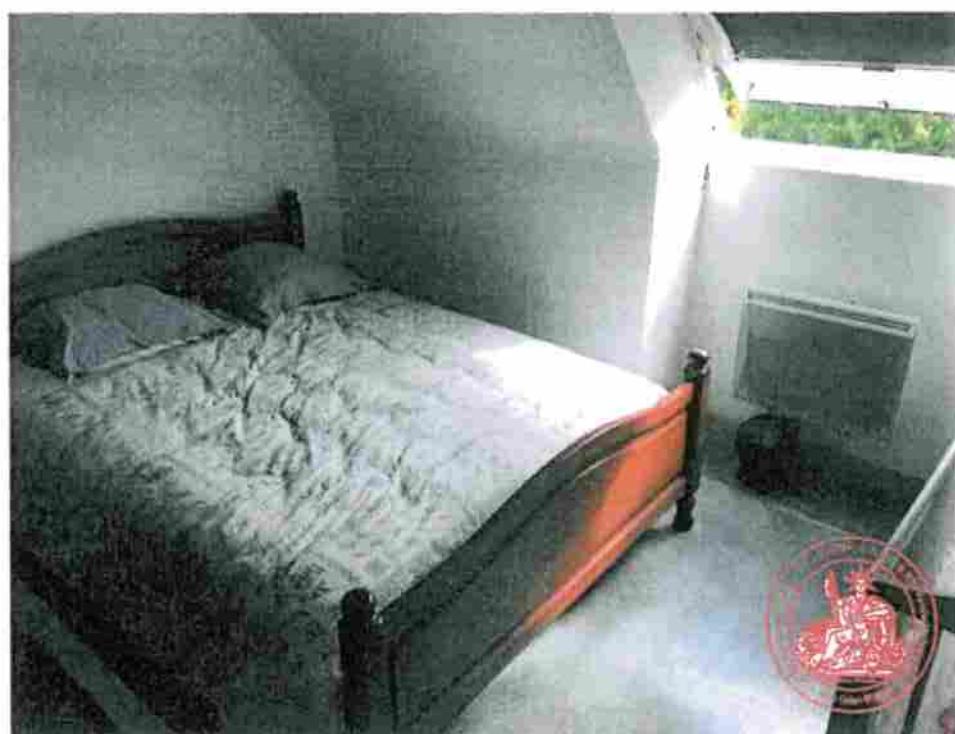
10.

CHAMBRE 4

Elle est située face à la chambre n°1 et donne sur le jardin. Elle est fermée par une porte en bois pleine peinte. Le sol est recouvert d'un revêtement type linoléum avec décollement en jonction. Les murs et plafond sont en plâtre brut. Il y a un vélux qui donne sur l'arrière avec un convecteur électrique en dessous. Les équipements électriques sont en place.



1.



2.



3.



4.



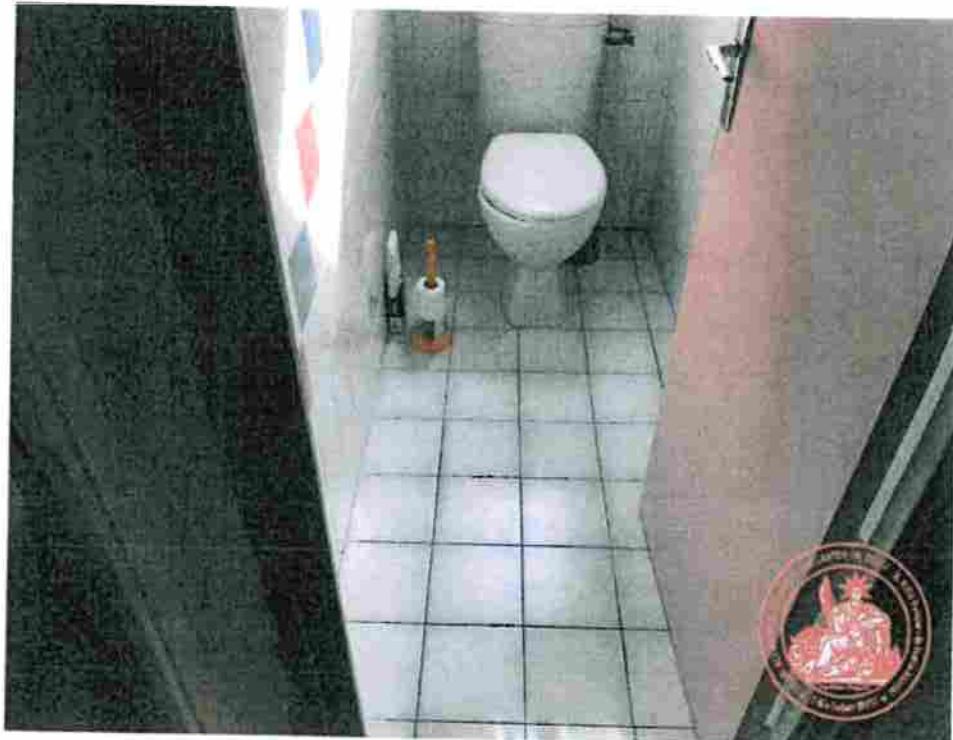
7.



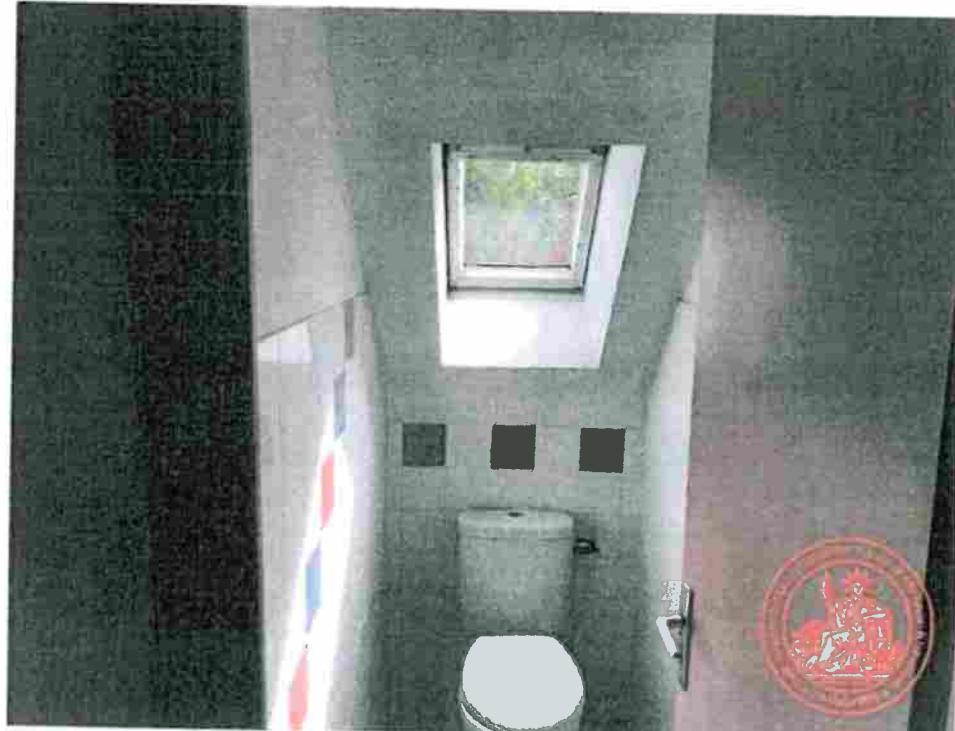
8.

WC

La pièce est fermée par une porte en bois pleine peinte. Le sol est recouvert de carrelage comme une partie des murs. Le reste des murs et plafonds sont en plâtre brut. Un vélux donne sur l'arrière de la maison. Il y a une douille au plafond et un WC avec battants. Une bouche d'aération est en place.



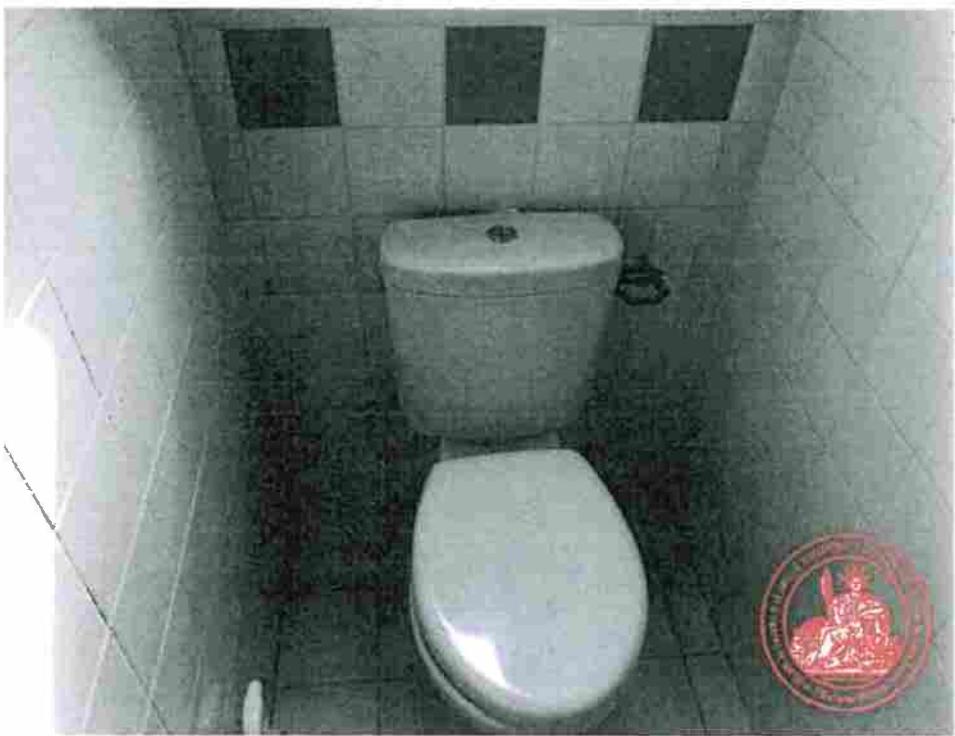
1.



2.



3.



4.

Autres parties :

EXTÉRIEUR

Le jardin est partiellement clos par de la végétation et par un grillage de séparation avec les propriétés voisines. Le jardin est engazonné et entretenu. Côté rue, un muret, un escalier en pierres donne accès à la terrasse carrelée donnant accès à la porte principale. L'accès à la descente de cave recouverte de gravillons est accessible depuis la rue sans barrière. L'ensemble est en bon état d'entretien.



1.



2.



3.



4.



5.



8.



9.



10.



11.



12.



13.



14.



15.

DIAGNOSTICS

Ils sont annexés à la présente.

De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

Coût de l'acte
(Décret 98-1080 du 12/12/1996)

Emolument (Art A444-10)	220,94 €
Vacance (Art A444-18)	0,00 €
Déplacement (Art A444-48)	7,87 €
Sous total HT	228,81 €
TVA à 20%	45,72 €
Taxe fiscale Art. 302 bis Y	14,89 €
Débours Art. R.444-12	0,00 €
TOTAL TTC	289,22 €

